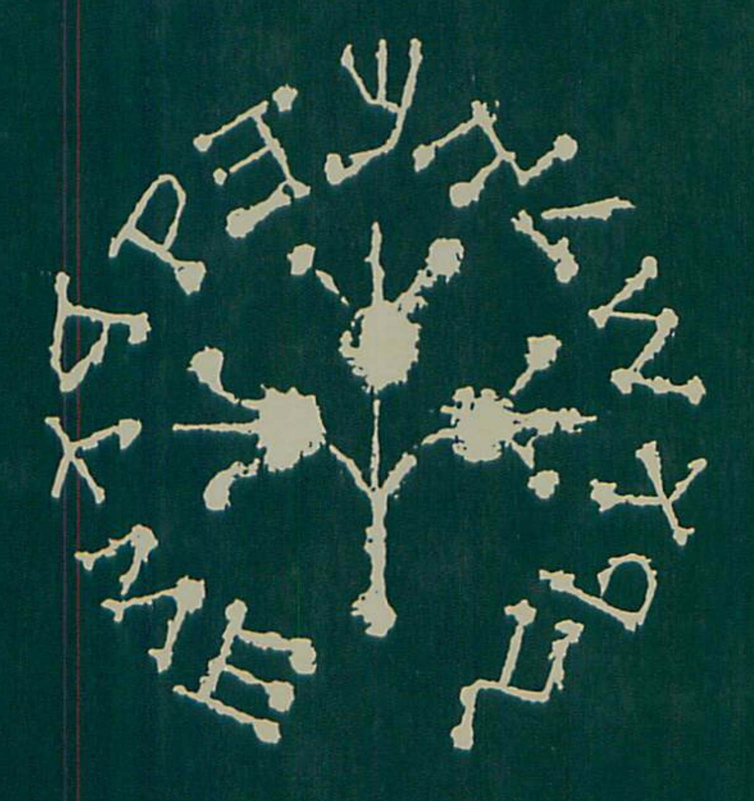
La Bible

traduite et présentée par André Chouraqui

Au désert



DESCLÉE DE BROUWER

Au désert

AU DÉSERT

1
Recensement au désert du Sinaï.

2
Pureté

3
Inauguration de l'autel.

4
Consécration des Léwi.

5
Traversée du désert.

6
Lois.

7
Qoraḥ et sa ligue.

8
De Qadesh aux steppes de Moav.

9
Bil'ame.

10
Dans les steppes de Moav.

1

YHWH parle à Moshé au désert du Sinaï, 1
dans la tente du rendez-vous
le premier du deuxième mois, la deuxième année
de leur sortie de la terre de Mitsraïm. Il dit :
« Relevez le nombre de têtes de toute la communauté 2
des Benei Ysraël,
pour leurs clans, la maison de leurs pères,
au nombre des noms,
tout mâle, par crâne,
âgé de vingt ans et plus, 3
tous ceux qui vont à la milice en Ysraël :
recensez-les, pour leurs milices, toi et Aharone.
Avec vous, il y aura un homme par branche, 4
un homme à la tête de la maison de ses pères.
Et voici les noms des hommes 5
qui se tiendront avec vous :
pour Reouvène Elitsour ben Shedéour ;
pour Shim'one Sheloumiël ben Tsourishadaï ; 6
pour Yehoudah Naḥshone ben Aminadav ; 7
pour Yssaskhar Netanël ben Tsou'ar ; 8
pour Zevouloune Eliav ben Ḥélone. 9

Pour les Benei Yosseph : 10
pour Ephraïm Elishama ben 'Amihoude ;
pour Menashé Gamliël ben Pedahtsour ;
pour Binyamine Avidane ben Guid'oni ; 11
pour Dane Aḥi'ézer ben 'Amishadaï ; 12
pour Asher Pagu'iël ben 'Okhrane ; 13
pour Gade Elyassaph ben De'ouël ; 14
pour Naphtali Aḥira' ben Einane. 15
Voilà les élus de la communauté, 16
les souverains des branches de leurs pères.
les têtes des milliers d'Ysraël. »
Moshé et Aharone prennent ces hommes, 17
pointés par noms,
ils rassemblent toute la communauté 18
le premier du deuxième mois,

ils se produisent par clans
par la maison de leurs pères,
au nombre des noms,
dès l'âge de vingt ans et plus, par crâne,
19 comme YHWH l'a prescrit à Moshé.
Il les recense au désert du Sinaï.

20 Les Benei Reouvène, aîné d'Ysraël,
leur geste pour leurs clans,
la maison de leurs pères,
au nombre des noms, par crâne,
tout mâle âgé de vingt ans et plus,
tous ceux qui vont à la milice,
21 recensés dans la branche de Reouvène :
quarante six mille cinq cents.

22 Les Benei Shim'one,
leur geste pour leurs clans,
la maison de leurs pères,
recensés au nombre des noms, par crâne,
tout mâle âgé de vingt ans et plus,
tous ceux qui vont à la milice,
23 recensés dans la branche de Shim'one :
cinquante neuf mille trois cents.

24 Les Benei Gade,
leur geste pour leurs clans,
la maison de leurs pères
au nombre des noms,
âgés de vingt ans et plus,
tous ceux qui vont à la milice,
25 recensés dans la branche de Gade :
quarante cinq mille six cent cinquante.

26 Les Benei Yehoudah,
leur geste pour leurs clans,
la maison de leurs pères,
au nombre des noms,
âgés de vingt ans et plus,
tous ceux qui vont à la milice,

recensés dans la branche de Yehoudah: 27
soixante quatorze mille six cents.

Les Benei Yssaskhar: 28
leur geste pour leurs clans,
la maison de leurs pères,
au nombre des noms,
âgés de vingt ans et plus,
tous ceux qui vont à la milice,
recensés dans la branche d'Yssaskhar: 29
cinquante quatre mille quatre cents.

Les Benei Zevouloune, 30
leur geste pour leurs clans,
la maison de leurs pères,
au nombre des noms,
âgés de vingt ans et plus,
tous ceux qui vont à la milice,
recensés dans la branche de Zevouloune: 31
cinquante sept mille quatre cents.

Les Benei Yosseph: 32
les Benei Éphraïm,
leur geste pour leurs clans,
la maison de leurs pères,
au nombre des noms,
âgés de vingt ans et plus,
tous ceux qui vont à la milice,
recensés dans la branche d'Éphraïm: 33
quarante mille cinq cents.

Les Benei Menashé, 34
leur geste pour leurs clans,
la maison de leurs pères,
au nombre des noms,
âgés de vingt ans et plus,
tous ceux qui vont à la milice,
recensés dans la branche de Menashé: 35
trente deux mille deux cents.

36 Les Benei Binyamine
leur geste pour leurs clans,
la maison de leurs pères,
au nombre des noms,
âgés de vingt ans et plus,
tous ceux qui vont à la milice,
37 recensés dans la branche de Binyamine:
trente cinq mille quatre cents.

38 Les Benei Dane,
leur geste pour leurs clans,
la maison de leurs pères,
au nombre des noms,
âgés de vingt ans et plus,
tous ceux qui vont à la milice,
39 recensés dans la branche de Dane:
soixante deux mille sept cents.

40 Les Benei Asher,
leur geste pour leurs clans,
la maison de leurs pères,
au nombre des noms,
âgés de vingt ans et plus
tous ceux qui vont à la milice,
41 recensés dans la branche d'Asher:
quarante et un mille cinq cents.

42 Les Benei Naphtali,
leur geste pour leurs clans,
la maison de leurs pères,
au nombre des noms,
âgés de vingt ans et plus,
tous ceux qui vont à la milice,
43 recensés dans la branche de Naphtali:
cinquante trois mille quatre cents.

Voilà les recensés que recensent Moshé et Aharone 44
et les souverains d'Ysraël:
ils étaient douze hommes, un homme par maison de pères.
Ce sont tous les Benei Ysraël recensés 45
pour la maison de leurs pères,
âgés de vingt ans et plus,
ceux qui vont à la milice en Ysraël.
Et ce sont tous les recensés: 46
six cent trois mille cinq cent cinquante.

47 Les Léwi, pour la branche de leurs pères,
ne sont pas recensés parmi eux.
48 YHWH parle à Moshé. Il dit:
49 « Mais ne recense pas la branche des Léwi,
ne relève pas le nombre de leurs têtes
au sein des Benei Ysraël.
50 Prépose toi-même les Léwi,
à la demeure du témoignage,
à tous ses objets,
à tout ce qui y est.
Eux-même porteront la demeure,
tous ses objets,
eux-même la serviront.
Ils camperont autour de la demeure.
51 Quand la demeure partira,
les Léwi la démonteront.
Quand la demeure campera,
les Léwi la dresseront.
L'étranger qui s'approchera
sera mis à mort.
52 Les Benei Ysraël campent
chaque homme dans son camp,
chaque homme près de son étendard,
pour leurs milices.
53 Les Léwi campent autour
de la demeure du témoignage:
et il n'y aura pas d'écume
contre la communauté des Benei Ysraël.
Les Léwi gardent à la garde de la demeure du témoignage. »

54 Les Benei Ysraël font comme tout ce que YHWH
a prescrit à Moshé.
Ils font ainsi.

2

YHWH parle à Moshé et à Aharone. Il dit: 1
« Les Benei Ysraël campent. 2
Chaque homme près de son étendard,
aux enseignes de la maison de leurs pères.
Ils campent à distance et autour
de la tente du rendez-vous.

Les campeurs vers le Levant, vers l'Orient: 3
étendard du camp de Yehoudah, pour leurs milices.
Souverain des Benei Yehoudah: Naḥshone ben Aminadav.
Sa milice et leurs recensés: 4
soixante quatorze mille six cents.
Y campe: la branche d'Yssaskhar. 5
Souverain des Benei Yssaskhar: Netanël ben Tsou'ar.
Sa milice et leurs recensés: 6
cinquante quatre mille quatre cents.
Branche de Zevouloune: 7
souverain des Benei Zevouloune: Eliav ben Ḥélone.
Sa milice et leurs recensés: 8
cinquante sept mille quatre cents.
Tous les recensés au camp de Yehoudah: 9
cent quatre vingt six mille quatre cents,
pour leurs milices.
Ils partent en tête.

Étendard du camp de Reouvène: vers le Teimane 10
pour leurs milices.
Souverain des Benei Reouvène: Elitsour ben Shedéour.
Sa milice et leurs recensés: 11
quarante six mille cinq cents.
Y campe: la branche de Shim'one. 12
Souverain des Benei Shim'one:
Sheloumiël ben Tsourishadaï;
sa milice et leurs recensés: 13
cinquante neuf mille trois cents.

14 Branche de Gade:
souverain des Benei Gade: Elyassaph ben Reou'el.
15 Sa milice et leurs recensés:
quarante cinq mille six cent cinquante.
16 Tous les recensés du camp de Reouvène:
cent cinquante et un mille quatre cent cinquante,
pour leurs milices.
Ils partent les deuxièmes.

17 La tente du rendez-vous part et le camp des Léwi,
au sein des camps.
Ils partent comme ils campent,
chaque homme près d'elle pour leurs étendards.

18 Les étendards du camp d'Éphraïm,
pour leurs milices: vers la Mer.
Souverain des Benei Éphraïm: Elishama' ben 'Amihoude.
19 Sa milice et leurs recensés:
quarante mille cinq cents.
20 Au-dessus: la branche de Menashé.
Souverain des Benei Menashé: Gamliël ben Pedahtsour.
21 Sa milice et leurs recensés:
trente deux mille deux cents.
22 Branche de Binyamine:
souverain des Benei Binyamine: Avidane ben Guid'oni.
23 Sa milice et leurs recensés:
trente cinq mille quatre cents.
24 Tous les recensés du camp d'Éphraïm:
cent huit mille cents, pour leurs milices.
Ils partent les troisièmes.

25 L'étendard du camp de Dane: au Septentrion
pour leurs milices.
Souverain des Benei Dane: Aḥi'ezèr ben 'Amishadaï.
26 Sa milice et leurs recensés:
soixante deux mille sept cents.
27 Y campe: la branche d'Asher.
Souverain des Benei Asher: Pagu'iël ben 'Okhrane.
28 Sa milice et leurs recensés:
quarante mille cinq cents.

Branche de Naphtali: 29
souverain des Benei Naphtali: Ahira' ben Einane.
Sa milice et leurs recensés: 30
cinquante trois mille quatre cents.
Tous les recensés au camp de Dane: 31
cent cinquante sept mille six cents.
Ils partent les derniers, à leurs étendards.

Voilà les Benei Ysraël recensés 32
pour la maison de leurs pères.
Tous les recensés des camps, pour leurs milices:
six cent trois mille cinq cent cinquante.

Les Léwi ne sont pas recensés parmi les Benei Ysraël, 33
comme YHWH l'a prescrit à Moshé.

Les Benei Ysraël font tout ce que YHWH a prescrit à Moshé. 34
Oui, ils campent ainsi pour leurs étendards,
et ainsi partent-ils,
chacun pour ses clans, à la maison de ses pères.

3

1 Voici la geste d'Aharone et de Moshé,
au jour où YHWH parle avec Moshé, au mont Sinaï.

2 Et voici les noms des fils d'Aharone.
L'aîné Nadav, Avihou, El'azar et Itamar.
3 Voilà les noms des fils d'Aharone, prêtres messiés,
dont les mains sont chargées pour pontifier.
4 Nadav et Avihou meurent en face de YHWH,
en présentant un feu étranger en face de YHWH,
au désert du Sinaï.
Ils n'ont pas de fils.
El'azar et Itamar pontifient en face d'Aharone, leur père.

5 YHWH parle à Moshé. Il dit:
6 Présente la branche des Léwi.
Arrête-la en face d'Aharone, le prêtre.
7 Ils le serviront. Ils garderont à sa garde,
et à la garde de toute la communauté,
en face de la tente du rendez-vous,
pour travailler au travail de la demeure.
8 Ils garderont tous les objets de la tente du rendez-vous,
et à la garde des Benei Ysraël,
pour travailler au travail de la demeure.
9 Donne les Léwi à Aharone et à ses fils,
eux-mêmes à lui donnés, donnés,
de la part des Benei Ysraël.
10 Prépose Aharone et ses fils,
pour qu'ils gardent leur prêtrise.
L'étranger qui approche est mis à mort.»

11 YHWH parle à Moshé. Il dit:
12 «Voici je prends moi-même les Léwi,
au sein des Benei Ysraël,
à la place de tout aîné, fendeur de matrice,
parmi les Benei Ysraël.
Les Léwi sont à moi.

Oui, tout aîné est à moi. 13
Au jour où j'ai frappé tout aîné en terre de Mitsraïm,
j'ai consacré pour moi tout aîné en Ysraël,
de l'homme à la bête.
Ils sont à moi.
Moi, YHWH. »

YHWH parle à Moshé au désert du Sinaï. Il dit: 14
« Recense les Benei Léwi, 15
pour la maison de leurs pères, pour leurs clans,
tout mâle d'un mois et plus. Recense-le. »

Moshé les recense, de par la bouche de YHWH, 16
comme il lui est prescrit.
Et ce sont ceux-ci, les Benei Léwi par leurs noms: 17
Guershone,
Qehate,
Merari.
Voici les noms des Benei Guershone, pour leurs clans: 18
Livni,
Shim'i.
Les Benei Qehate, pour leurs clans: 19
Amrame,
Ytzhar,
Ḥévrone,
'Ouziel.
Les Benei Merari, pour leurs clans: 20
Maḥli,
Moushi.

Voici les clans de Léwi, pour la maison de leurs pères:
pour Guershone: 21
clan du Livni
clan du Shim'i.
Ce sont les clans du Guershouni.
Les recensés au nombre de tous les mâles d'un mois et plus, 22
recensés: sept mille cinq cents.
Les clans du Guershouni campent derrière la demeure, 23
vers la mer.
Le souverain de la maison de père du Guershouni: 24
Elyassaph ben Laël.

25 Les Benei Guershone gardent dans la tente du rendez-vous:
la demeure, la tente, son toit,
le rideau à l'entrée de la tente du rendez-vous,
26 les panneaux du parvis,
le rideau à l'entrée du parvis qui est
sur la demeure et sur l'autel, autour,
et les cordes, pour tout son travail.

27 Pour Qehate:
clan des Amrami,
clan des Ytzhari,
clan des Ḥévroni,
clan des 'Oziéli:
voilà les clans des Qehati.

28 Le nombre de tous les mâles d'un mois et plus:
huit mille six cents,
gardiens à la garde du sanctuaire.
29 Les clans des Benei Qehate
campent sur le flanc de la demeure,
vers le Teimane.
30 Souverain de la maison du père, pour le clan des Qehati:
Elitsaphane ben 'Ouziel.

31 Ils gardent
le coffre, la table, le candélabre,
les autels, les objets du sanctuaire,
avec lesquels ils servent,
le rideau et tout son travail.
32 Souverain des souverains de Léwi:
El'azar ben Aharone, le prêtre,
inspecteur des gardiens à la garde du sanctuaire.

33 Pour Merari:
clan des Maḥli,
clan des Moushi,
tels sont les clans de Merari.
34 Les recensés au nombre de tous les mâles d'un mois et plus:
six mille deux cents.
35 Souverain de la maison du père, pour les clans de Merari:
Tsouriël ben Aviḥaïl.

Ils campent sur le flanc de la demeure, vers le Septentrion.
Inspection à la garde des Benei Merari: 36
les madriers de la demeure,
ses traverses, ses colonnes, ses socles,
tous ses objets et tout son travail,
les colonnes du parvis, autour, 37
leurs socles, leurs piquets, leurs cordes.
Les campeurs sont face à la demeure, vers le Levant 38
face à la tente du rendez-vous, vers l'Orient.
Moshé, Aharone et ses fils
sont gardiens à la garde du sanctuaire,
pour la garde des Benei Ysraël.
L'étranger qui approche est mis à mort.

Les recensés, les Léwi 39
que Moshé et Aharone recensent,
de par la bouche de YHWH,
pour leurs clans, tous les mâles d'un mois et plus:
vingt deux mille.

40 YHWH dit à Moshé:
«Recense tout aîné mâle des Benei Ysraël,
d'un mois et plus.
Relève le nombre de leurs noms.
41 Prends pour moi les Léwi
moi, YHWH,
à la place de tous les aînés des Benei Ysraël,
et les bêtes des Léwi
à la place de tous les aînés des bêtes
des Benei Ysraël.»

42 Moshé recense, comme YHWH le lui prescrit,
tous les aînés des Benei Ysraël.
43 Et ce sont tous les aînés mâles au nombre des noms,
d'un mois et plus, ils sont recensés:
vingt deux mille deux cent soixante treize.

44 YHWH parle à Moshé. Il dit:
45 «Prends les Léwi à la place de tous les aînés
des Benei Ysraël,
et les bêtes des Léwi
à la place de leurs bêtes:
les Léwi sont à moi,
moi, YHWH.
46 Pour le rachat des deux cent soixante treize aînés
des Benei Ysraël, en excédent sur les Léwi
47 prends cinq, cinq sicles par crâne,
prends-les au sicle du sanctuaire à vingt guérah le sicle.
48 Donne l'argent à Aharone et à ses fils,
pour le rachat de ceux qui sont en excédent parmi eux.»
49 Moshé prend l'argent des rachetés,
en excédent sur les Léwi rachetés,
50 il prend l'argent des aînés des Benei Ysraël:
mille trois cent soixante cinq sicles,
au sicle du sanctuaire.

51 Moshé donne l'argent des rachetés
à Aharone et à ses fils, de par la bouche de YHWH,
comme YHWH l'a prescrit à Moshé.

4

YHWH parle à Moshé et à Aharone. Il dit: 1
« Relève le nombre de têtes des Benei Qehate, 2
au sein des Benei Léwi
pour leurs clans, pour la maison de leurs pères,
de trente ans et plus, jusqu'à cinquante ans, 3
tous ceux qui viennent à la milice,
pour oeuvrer dans la tente du rendez-vous.
Voici le travail des Benei Qehate, 4
dans la tente du rendez-vous
au sanctuaire des sanctuaires,
au départ du camp, Aharone et ses fils viennent. 5
Ils descendent le voile du rideau.
Ils en recouvrent le coffre du témoignage.
Ils donnent au-dessus un toit de peau, 6
déploient un drap tout d'azur, par dessus.
Ils placent ses barres.
Sur la table de la face, ils déploient un drap d'azur 7
et donnent sur lui
les bassines, les cuillers, les mouchettes,
les gobelets de libation,
et le pain permanent dessus.
Ils déploient sur eux un drap de cochenille écarlate, 8
le recouvrent d'un toit de peau.
Ils placent ses barres,
prennent le drap d'azur, 9
recouvrent le candélabre du lustre,
ses flammes, ses pincettes,
ses encensoirs, tous les objets pour son huile,
avec lesquels ils servent.
Ils la donnent avec tous ses objets 10
sur le toit de peau,
et la donnent sur le brancard.
Ils déploient un drap d'azur 11
sur l'autel d'or.
Ils le recouvrent avec le toit de peau.
Ils placent les barres.

12 Ils prennent tous les objets du service
avec lesquels ils servent dans le sanctuaire.
Ils les donnent dans le drap d'azur,
les recouvrent d'un toit de peau,
et les donnent sur le brancard.
13 Ils ôtent les cendres de l'autel,
déploient au-dessus un drap pourpre,
14 y donnent tous ses objets
avec lesquels ils servent, sur lui:
encensoirs, fourchettes,
pelles, aiguières,
tous les objets de l'autel.
Ils déploient au-dessus un toit de peau
et placent ses barres.

15 Aharone et ses fils achèvent de couvrir le sanctuaire
et tous les objets du sanctuaire
au départ du camp.
Ensuite, les Benei Qehate viennent pour le porter.
Ils ne touchent pas au sanctuaire: ils mourraient.
Voilà la charge des Benei Qehate
dans la tente du rendez-vous.

16 Inspection d'El'azar ben Aharone le prêtre:
l'huile du lustre, l'encens des aromates,
l'offrande permanente, l'huile de messianité.
Inspection de toute la demeure et de son contenu,
du sanctuaire et de ses objets.

17 YHWH parle à Moshé et à Aharone. Il dit:
18 « Ne retranchez pas le rameau des clans du Qehati,
du sein des Léwi.
19 Faites-leur ceci,
ils vivront et ne mourront pas,
en avançant vers le sanctuaire des sanctuaires.
Aharone et ses fils viendront,
ils les placeront, chacun à son travail, à sa charge.
20 Ils ne viendront pas voir furtivement le sanctuaire:
ils en mourraient. »

YHWH parle à Moshé. Il dit : 21
« Relève le nombre de têtes des Benei Guershone, eux aussi, 22
pour la maison de leurs pères, pour leurs clans,
de trente ans et plus 23
jusqu'à cinquante ans, recense-les,
tous ceux qui viennent militer dans la milice,
pour travailler au travail de la tente du rendez-vous.
Voici le travail des clans de Guershouni, 24
pour travailler et porter :
ils portent les tentures de la demeure, 25
la tente du rendez-vous,
son toit,
et le toit de peau
qui est sur lui en haut,
le rideau à l'entrée de la tente du rendez-vous,
les panneaux du parvis, 26
le rideau à l'entrée de la porte du parvis,
qui est sur la demeure et sur l'autel autour.
Leurs cordes,
tous les objets de leur travail,
tout ce qui est fait pour eux
afin qu'ils travaillent.
Tout le travail des Benei Guershouni 27
pour tout leur portage et tout leur travail,
de la bouche d'Aharone et de ses fils.
Vous préposerez à leur garde
tout leur portage.

Voilà le travail des clans des Benei Guershouni 28
dans la tente du rendez-vous.
Leur garde est en la main d'Itamar ben Aharone le prêtre.

29 Recense les Benei Merari,
pour leurs clans, pour la maison de leurs pères,
30 de trente ans et plus,
jusqu'à cinquante ans, recense-les.
Tous ceux qui viennent à la milice.
Pour travailler au travail de la tente du rendez-vous.
31 Voici la garde de leur portage,
pour tout leur travail dans la tente du rendez-vous :
les madriers de la demeure, ses traverses,
ses colonnes, ses socles,
32 les colonnes du parvis autour,
leurs socles, leurs piquets, leurs cordes,
tous leurs objets, pour tout leur travail.
Recensez nominativement
tous les objets en garde à leur portage.

33 Voilà le travail des clans des Benei Merari,
pour tout leur travail dans la tente du rendez-vous,
en la main d'Itamar ben Aharone, le prêtre.

Moshé, Aharone et les souverains de la communauté 34
recensent les Benei Qehati,
pour leurs clans, pour la maison de leurs pères,
de trente et plus à cinquante ans, 35
tous ceux qui viennent à la milice,
pour le travail dans la tente du rendez-vous.
Ce sont leurs recensés, pour leurs clans: 36
deux mille sept cent cinquante.
Voilà les recensés des clans du Qehati, 37
tous ceux qui travaillent dans la tente du rendez-vous,
que Moshé et Aharone recensent
de par la bouche de YHWH, par la main de Moshé.

Les recensés des Benei Guershone 38
pour leurs clans, pour la maison de leurs pères,
de trente ans et plus à cinquante ans, 39
tous ceux qui viennent à la milice,
au travail dans la tente du rendez-vous.
Ce sont leurs recensés pour leurs clans 40
pour la maison de leurs pères:
deux mille six cent trente.
Voilà les recensés des clans des Benei Guershone, 41
tous ceux qui travaillent dans la tente du rendez-vous,
que Moshé et Aharone recensent
de par la bouche de YHWH.

Les recensés des clans des Benei Merari 42
pour leurs clans, pour la maison de leurs pères,
de trente ans et plus à cinquante ans, 43
tous ceux qui viennent à la milice,
au travail dans la tente du rendez-vous.
Ce sont leurs recensés, pour leurs clans: 44
trois mille deux cents.
Voilà les recensés des clans des Benei Merari 45
que Moshé et Aharone recensent,
de par la bouche de YHWH, par la main de Moshé.

Tous les Léwi recensés, que Moshé, Aharone et les 46
souverains d'Ysraël recensent,
pour leurs clans pour la maison de leurs pères,

47 de trente ans et plus à cinquante ans,
tous ceux qui viennent travailler au travail,
et au travail du portage,
dans la tente du rendez-vous.
48 Ce sont leurs recensés :
huit mille cinq cent quatre vingt.
49 De par la bouche de YHWH, il les recense,
par la main de Moshé, chaque homme à son travail,
à son portage à ses fonctions,
ce que YHWH a prescrit à Moshé.

5

YHWH parle à Moshé. Il dit: 1
«Prescris aux Benei Ysraël 2
de renvoyer du camp
tout lépreux, tout fluent,
tout être impur,
mâle et femelle, renvoyez-le, 3
hors du camp, renvoyez-le.
Ils ne souilleront pas leur camp,
où je demeure en leur sein.»

Les Benei Ysraël font ainsi. 4
Ils les renvoient hors du camp.
Comme YHWH l'a dit à Moshé,
ainsi font les Benei Ysraël.

5 YHWH parle à Moshé. Il dit:
6 «Parle aux Benei Ysraël :

'Homme ou femme
qui fait l'une de toutes les fautes de l'homme,
se rebellant de rebellion contre YHWH,
cet être est coupable:
7 ils confessent leurs fautes qu'ils ont faites.
Il restitue le préjudice principal,
il y ajoute un cinquième,
et le donne à celui envers qui il a été coupable.

8 S'il n'est pas de racheteur pour l'homme,
à qui restituer le préjudice
celui-ci est restitué à YHWH, au prêtre,
en plus du bélier des absolutions
par lequel il l'absout.'»

9 Tout prélèvement,
pour tous les sacrements des Benei Ysraël,
qu'ils présentent au prêtre, lui appartient.
10 Les sacrements d'un homme lui appartiennent.
Ce que l'homme donne au prêtre lui appartient.»

YHWH parle à Moshé. Il dit: 11
«Parle aux Benei Ysraël. 12
Dis-leur:
«L'homme, l'homme dont la femme dévie,
se rebelle contre lui de rebellion,
qu'un homme couche avec elle à coucherie de sperme, 13
s'étant cachée et ayant disparu aux yeux de son homme.
Elle se souille sans témoin contre elle, et sans être prise.
Mais passe sur lui un souffle de jalousie: 14
il jalouse sa femme, celle-ci s'étant souillée;
ou passe sur lui un souffle de jalousie:
il jalouse sa femme, celle-ci ne s'étant pas souillée,
l'homme amène sa femme au prêtre 15
il apporte son présent pour elle:
un dixième d'eyphah de farine d'orge.
Il n'y coule pas d'huile,
il n'y donne pas d'encens.
Car c'est une offrande de jalousies
une offrande en mémorial,
en souvenir d'un tort.

Le prêtre la présente, il l'arrête en face de YHWH. 16
Et le prêtre prend des eaux consacrées 17
dans un objet d'argile,
et de la poussière qui est sur le sol de la demeure,
le prêtre les prend et les donne aux eaux.

Le prêtre arrête la femme en face de YHWH, 18
il échevelle la tête de la femme,
donne sur sa paume l'offrande en mémorial:
c'est l'offrande des jalousies.

Et ce sont dans la main du prêtre
les eaux amères qui rendent maudit:
le prêtre la fait jurer. 19
Il dit à la femme:
«Si aucun homme n'a couché avec toi
si tu n'a pas dévié, impure,
avec un autre que ton homme,
sois acquittée par ces eaux amères qui rendent maudit.

20 Mais toi si tu as dévié avec un autre que ton homme,
si tu es devenue impure,
un homme t'ayant donné sa coucherie,
un autre que ton époux...»
21 Le prêtre fait jurer la femme
au serment d'imprécation.
Le prêtre dit à la femme:
«YHWH te livre à l'imprécation et au serment
au sein de ton peuple,
YHWH donnant à ta cuisse de tomber,
à ton ventre de gonfler.
22 Ces eaux qui rendent maudit, viennent
dans tes entrailles,
pour gonfler ton ventre,
pour faire tomber ta cuisse.»
Et la femme dit:
«Amen, Amen.»

23 Le prêtre écrit ces imprécations dans l'acte,
et les efface dans les eaux amères.
24 Il abreuve la femme
des eaux amères qui rendent maudit,
les eaux qui rendent maudit, viennent en elle
en devenant amères.

25 Le prêtre prend de la main de la femme
l'offrande des jalousies:
Il balance l'offrande en face de YHWH.
Il la présente sur l'autel.
26 Le prêtre prend une poignée de l'offrande,
son mémorial,
il l'encense sur l'autel.
Ensuite,
il abreuve la femme avec les eaux.

27 Et c'est: ayant bu les eaux,
si elle s'est souillée s'étant rebellée contre son homme
de rebellion,
les eaux qui rendent maudit, deviennent en elle amères:
son ventre gonfle, sa cuisse tombe.

La femme devient imprécation au sein de son peuple.
Si la femme ne s'est pas souillée, si elle est pure, 28
elle est acquittée:
elle sera ensemencée par le sperme.

Voilà la torah des jalousies, 29
quand la femme dévie sous son homme en devenant impure.
Ou quand l'homme sur lequel passe un souffle de jalousie 30
jalouse sa femme:
il arrête la femme en face de YHWH.
Le prêtre fait pour elle toute cette torah.
L'homme est acquitté du tort, 31
mais cette femme porte son tort.

6

1 YHWH parle à Moshé. Il dit :
2 « Parle aux Benei Ysraël. Dis-leur :
« Homme ou femme
affectant le voeu du nazir,
pour être nazir de YHWH,
3 s'abstient de vin et de liqueur,
ne boit ni ferment de vin, ni ferment de liqueur ;
ne boit d'aucun jus de raisin,
ne mange pas de raisins, frais ou secs.
4 Tous les jours de son abstinence,
il ne mange rien de ce qui provient de la vigne à vin,
des pépins à la pulpe.

5 Tous les jours de son abstinence
le rasoir ne passe pas sur sa tête,
jusqu'à la plénitude des jours
de son abstinence pour YHWH.
Il est consacré,
laissant grandir, échevelée, la chevelure de sa tête.

6 Tous les jours de son abstinence pour YHWH
il ne vient pas près d'un être mort.
7 Pour son père, pour sa mère,
pour son frère, pour sa sœur
il ne se rend pas impur à leur mort,
car le diadème de son Elohim couronne sa tête.
8 Tous les jours de son abstinence,
il est consacré à YHWH.
9 Si un mortel meurt soudain, subitement, près de lui,
et souille le diadème de sa tête,
il rase sa tête le jour de sa purification,
Le septième jour il la rase.
10 Et le huitième jour, il apporte deux tourterelles
ou deux pigeonneaux au prêtre,
à l'entrée de la tente du rendez-vous.

Le prêtre fait, 11
l'un en expiatoire,
l'autre en holocauste.
Il l'absout de ce qu'il a fauté au contact du mort.
Et il consacre sa tête, en ce jour,
il fait abstinence pour YHWH, les jours de son abstinence. 12
Il apporte un mouton d'un an pour coulpe :
les premiers jours sont caducs
car il a souillé son abstinence.

Voici la torah du nazir, 13
au jour où il remplit les jours de son abstinence.
Il l'amène à l'entrée de la tente du rendez-vous,
il présente son présent à YHWH, 14
un mouton d'un an, parfait, pour l'holocauste.
Une brebis d'un an, parfaite, pour l'expiatoire.
un bélier parfait, pour les apaisements,
une corbeille d'azymes, 15
des galettes de farine pétries à l'huile,
des gaufres d'azymes messiées d'huile,
leurs offrandes,
leurs libations.

Le prêtre le présente en face de YHWH, 16
il fait son expiatoire et son holocauste.
Le bélier, il en fait un sacrifice d'apaisements pour YHWH, 17
sur une corbeille d'azymes.
Le prêtre fait son offrande et sa libation.

Le prêtre rase le nazir 18
à l'entrée de la tente du rendez-vous,
la tête de son abstinence.
Il prend la chevelure de la tête de son abstinence,
il la donne au feu,
sous le sacrifice d'apaisements.

Le prêtre prend l'épaule cuite du bélier, 19
une galette azyme de la corbeille,
une gaufre azyme.
Il les donne sur les paumes du nazir,
après qu'il ait rasé son diadème.

20 Le prêtre les balance d'un balancement, en face de YHWH.
Ils sont consacrés pour le prêtre,
en plus de la poitrine du balancement
et de la cuisse du prélèvement.
Ensuite le nazir boit le vin.

21 Voilà la torah du nazir,
qui voue son présent à YHWH, sur son abstinence,
en plus de ce dont sa main se pourvoit,
selon le vœu qu'il voue,
ainsi fait-il en plus de la torah de son abstinence.

YHWH parle à Moshé. Il dit: 22
«Parle à Aharone et à ses fils, dis-leur: 23

«Bénissez ainsi les Benei Ysraël.
Dis-leur:

«YHWH te bénit et te garde. 24
«YHWH éclaire sa face vers toi et te chérit. 25
«YHWH lève sa face vers toi et te donne la paix.» 26

Ils mettent mon nom sur les Benei Ysraël 27
Je les bénis moi-même.

7

1 Au jour où Moshé achève d'ériger la demeure,
il la messie, la consacre avec tous ses objets,
et l'autel, et tous ses objets.
Il les messie, il les consacre.

2 Les souverains d'Ysraël, les têtes de maison des pères,
eux-mêmes les souverains des branches,
eux qui ont présidé au recensement font un présent.
3 Ils apportent leur présent, en face de YHWH:
six chariots couverts,
douze bovins,
un chariot pour deux souverains,
un taureau pour chacun.
Il les présente en face de la demeure.

4 YHWH parle à Moshé. Il dit:
5 «Prends-les de leur part pour qu'ils travaillent
au travail de la tente du rendez-vous.
Tu les donneras aux Léwi,
chaque homme pour son travail.»

6 Moshé prend les chariots et les bovins.
Il les donne aux Léwi.
7 Il donne deux chariots et quatre bovins
aux Benei Guershone, pour leur travail.
8 Il donne quatre chariots et huit bovins
aux Benei Merari, pour leur travail,
par la main d'Itamar ben Aharone, le prêtre.
9 Il n'en donne pas aux Benei Qehate
car ils ont le travail du sanctuaire:
qu'ils portent sur l'épaule.

Les souverains font un présent pour l'inauguration 10
de l'autel le jour où il est messié.
Les souverains présentent leur présent en face de l'autel.
YHWH dit à Moshé : 11
« Un souverain par jour,
un souverain par jour,
ils présenteront leur présent
pour l'inauguration de l'autel. »

Et c'est au premier jour : 12
présente son présent
Naḥshone ben Aminadav, de la branche de Yehoudah.
Son présent : 13
une bassine d'argent. Son poids : cent trente.
Une aiguière d'argent :
soixante-dix sicles, au sicle du sanctuaire,
toutes deux pleines de farine pétrie d'huile, pour l'offrande.
Une cuiller de dix sicles d'or, pleine d'encens. 14
Un taurillon, fils de bovin, 15
un bélier,
un mouton d'un an, pour l'holocauste.
Un bouc de caprins pour l'expiatoire, 16
et pour le sacrifice d'apaisements 17
deux bovins,
cinq béliers,
cinq boucs,
cinq moutons d'un an.
Voilà le présent de Naḥshone ben Aminadav.

Au deuxième jour, Netanël ben Tsou'ar, 18
souverain d'Yssaskhar, présente,
il présente son présent : 19
une bassine d'argent. Son poids : cent trente.
Une aiguière d'argent :
soixante dix sicles, au sicle du sanctuaire,
toutes deux, pleines de farine pétries d'huile, pour l'offrande.
Une cuiller de dix sicles d'or, pleine d'encens. 20

21 Un taurillon, fils de bovin,
un bélier,
un mouton d'un an pour l'holocauste.
22 Un bouc de caprins pour l'expiatoire
23 et pour le sacrifice d'apaisements
deux bovins,
cinq béliers,
cinq boucs,
cinq moutons d'un an.
Voilà le présent de Netanël ben Tsou'ar.

24 Au troisième jour, le souverain des Benei Zevouloune,
Eliav ben Ḥélone.
25 Son présent:
une bassine d'argent. Son poids: cent trente.
Une aiguière d'argent:
soixante dix sicles, au sicle du sanctaire,
toutes deux pleines de farine pétrie d'huile, pour l'offrande.
26 Une cuiller de dix sicles d'or, pleine d'encens.
27 Un taurillon, fils de bovin,
un bélier,
un mouton d'un an, pour l'holocauste,
28 un bouc de caprins pour l'expiatoire,
29 et pour le sacrifice d'apaisements
deux bovins,
cinq béliers,
cinq boucs,
cinq moutons d'un an.
Voilà l'offrande d'Eliav ben Hélone.

30 Au quatrième jour, le souverain des Benei Reouvène,
Elitsour ben Shedéour.
31 Son présent:
une bassine d'argent. Son poids: cent trente.
Une aiguière d'argent:
soixante dix sicles, au sicle du sanctuaire,
toutes deux pleines de farine d'huile, pour l'offrande.
32 Une cuiller de dix sicles d'or, pleine d'encens.
33 Un taurillon, fils de bovin,
un bélier,

un mouton d'un an pour l'holocauste,
un bouc de caprins pour l'expiatoire, 34
et pour le sacrifice d'apaisements 35
deux bovins,
cinq béliers,
cinq boucs,
cinq moutons d'un an.
Voilà le présent d'Élitsour ben Shedéour.

Au cinquième jour, le souverain des Benei Shim'one, 36
Sheloumiël ben Tsourishadaï.
Son présent : 37
une bassine d'argent. Son poids : cent trente.
Une aiguière d'argent :
soixante dix sicles, au sicle du sanctuaire,
toutes deux, pleines de farine pétrie d'huile, pour l'offrande.
Une cuiller de dix sicles d'or, pleine d'encens. 38
Un taurillon, fils de bovin, 39
un bélier,
un mouton d'un an pour l'holocauste.
Un bouc de caprins pour l'expiatoire, 40
et pour le sacrifice d'apaisements 41
deux bovins,
cinq béliers,
cinq boucs,
cinq moutons d'un an.
Voilà le présent de Sheloumiël ben Tsourishadaï.

Au sixième jour, le souverain des Benei Gade, 42
Elyassaph ben De'ouël.
Son présent : 43
une bassine d'argent. Son poids : cent trente.
Une aiguière d'argent :
soixante dix sicles, au sicle du sanctuaire,
toutes deux pleines de farine pétrie d'huile, pour l'offrande.
Une cuiller de dix sicles d'or, pleine d'encens. 44
Un taurillon, fils de bovin, 45
un bélier
un mouton d'un an pour l'holocauste,
un bouc de caprins pour l'expiatoire, 46

47 et pour le sacrifice d'apaisements:
deux bovins,
cinq béliers,
cinq boucs,
cinq moutons d'un an.
Voilà le présent d'Elyassaph ben De'ouël.

48 Au septième jour, le souverain des Benei Ephraïm,
Elishama' ben 'Amihoude.
49 Son présent:
une bassine d'argent. Son poids: cent trente.
Une aiguière d'argent:
soixante dix sicles, au sicle du sanctuaire,
toutes deux, pleines de farine pétrie d'huile, pour l'offrande.
50 Une cuiller de dix sicles d'or, pleine d'encens.
51 Un taurillon, fils de bovin,
un bélier,
un mouton d'un an, pour l'holocauste,
52 un bouc de caprins pour l'expiatoire,
53 et pour le sacrifice d'apaisements
deux bovins,
cinq béliers,
cinq boucs,
cinq moutons d'un an.
Voilà le présent d'Elishama' ben 'Amihoude.
54 Au huitième jour, le souverain des Benei Menashé,
Gamliël ben Pedahtsour.

55 Son présent:
une bassine d'argent. Son poids: cent trente.
Une aiguière d'argent:
soixante dix sicles, au sicle du sanctuaire,
toutes deux, pleines de farine pétrie d'huile, pour l'offrande.
56 Une cuiller de dix sicles d'or, pleine d'encens.
57 Un taurillon, fils de bovin,
un bélier,
un mouton d'un an, pour l'holocauste,
58 un bouc de caprins pour l'expiatoire,
59 et pour le sacrifice d'apaisements
deux bovins,
cinq béliers,

cinq boucs,
cinq moutons d'un an.
Voilà le présent de Gamliël ben Pedahtsour.

Au neuvième jour, le souverain des Benei Binyamine, 60
Avidane ben Guid'oni.
Son présent: 61
une bassine d'argent. Son poids: cent trente.
Une aiguière d'argent:
soixante dix sicles, au sicle du sanctuaire,
toutes deux, pleines de farine pétrie d'huile, pour l'offrande.
Une cuiller de dix sicles d'or pleine d'encens. 62
Un taurillon, fils de bovin, 63
un bélier,
un mouton d'un an, pour l'holocauste,
un bouc de caprins pour l'expiatoire, 64
et pour le sacrifice d'apaisements
deux bovins, 65
cinq béliers,
cinq boucs,
cinq moutons d'un an.
Voilà le présent d'Avidane ben Guid'oni.

Au dixième jour, le souverain des Benei Dane, 66
Aḥi'ézer ben 'Amishadaï.
Son présent: 67
un bassine d'argent. Son poids: cent trente.
Une aiguière d'argent:
soixante dix sicles, au sicle du sanctuaire,
toutes deux, pleines de farine pétrie d'huile, pour l'offrande.
Une cuiller de dix sicles d'or, pleine d'encens. 68
Un taurillon, fils de bovin, 69
un bélier,
un mouton d'un an pour l'holocauste,
un bouc de caprins pour l'expiatoire, 70
et pour le sacrifice d'apaisements 71
deux bovins,
cinq béliers,
cinq boucs,
cinq moutons d'un an.
Voilà le présent d'Aḥi'ézer ben 'Amishadaï.

72 Au onzième jour, le souverain des Benei Asher,
Pagu'iël ben 'Okhrane.
73 Son présent:
une bassine d'argent. Son poids: cent trente.
Une aiguière d'argent:
soixante dix sicles, au sicle du sanctuaire,
toutes deux, pleines de farine pétrie d'huile pour l'offrande.
74 Une cuiller de dix sicles d'or, pleine d'encens.
75 Un taurillon, fils de bovin,
un bélier,
un mouton d'un an pour l'holocauste,
76 un bouc de caprins pour l'expiatoire,
77 et pour le sacrifice d'apaisements
deux bovins,
cinq béliers,
cinq boucs,
cinq moutons d'un an.
Voilà le présent de Pagu'iël ben 'Okhrane.

78 Au douzième jour, le souverain des Benei Naphtali,
Aḥira' ben 'Einane.
79 Son présent:
une bassine d'argent. Son poids: cent trente.
Une aiguière d'argent:
soixante dix sicles, au sicle du sanctuaire,
toutes deux, pleines de farine pétrie d'huile pour l'offrande.
80 Une cuiller de dix sicles d'or pleine d'encens.
81 Un taurillon fils de bovin,
un bélier,
un mouton d'un an pour l'holocauste,
82 un bouc de caprins pour l'expiatoire,
83 et pour le sacrifice d'apaisements
deux bovins,
cinq béliers,
cinq boucs,
cinq moutons d'un an.
Voilà le présent d'Aḥira' ben 'Einane.

84 Voilà l'inauguration de l'autel
le jour où il est messié par les souverains d'Ysraël:

bassines d'argent: douze.
Aiguières d'argent: douze.
Cuillers d'argent: douze.
Chaque bassine: cent trente sicles d'argent. 85
Chaque aiguière: soixante dix.
Tout l'argent des objets:
deux mille quatre cents, au sicle du sanctuaire.

Cuillers d'or: douze pleines d'encens. 86
Dix, dix, la cuiller au sicle du sanctuaire.
Tout l'or des cuillers: cent vingt.
Tous les bovins pour l'holocauste: 87
taurillons: douze,
béliers: douze,
moutons d'un an: douze, avec leur offrande.
Boucs de caprins: douze, pour l'expiatoire.
Et tous les bovins pour le sacrifice d'apaisements: 88
vingt quatre taurillons.
Béliers: soixante.
Boucs: soixante.
Moutons d'un an: soixante.
Voilà l'inauguration de l'autel, après avoir été messié.

A la venue de Moshé dans la tente du rendez-vous, 89
pour lui parler,
il entend la voix lui parler au dessus de l'absolutoire,
qui est sur le coffre du témoignage,
entre les deux griffons.
Elle lui parle.

8

1 YHWH parle à Moshé. Il dit:
2 «Parle à Aharone.
Dis-lui:
'Quand tu élèveras les flammes,
en face du candélabre,
les sept flammes luiront.'»

3 Aharone fait ainsi,
en face du candélabre,
il élève ses flammes,
comme YHWH l'a prescrit à Moshé.

4 Tel est l'ouvrage du candélabre,
d'une coulée d'or, jusqu'en sa tige, sa fleur:
il est d'une coulée.
Selon la vision que YHWH a fait voir à Moshé,
ils font ainsi le candélabre.

YHWH parle à Moshé. Il dit: 5

« Prends les Léwi au sein des Benei Ysraël. 6
Purifie-les.
Fais-leur ainsi pour les purifier: 7
asperge-les aux eaux expiatoires.
Ils feront passer le rasoir sur toute leur chair.
Ils nettoieront leurs habits,
et ils seront purs.
Ils prendront un taurillon, fils de bovin, 8
et son offrande: farine pétrie d'huile,
et un deuxième taurillon, fils de bovin,
tu les prendras pour l'expiatoire.

Tu présentera les Léwi 9
en face de la tente du rendez-vous.
Tu rassembleras toute la communauté
des Benei Ysraël.
Tu présenteras les Léwi en face de YHWH. 10
Les Benei Ysraël imposeront leurs mains
sur les Léwi.
Aharone balancera les Léwi 11
d'un balancement en face de YHWH,
de par les Benei Ysraël.
Ils seront à travailler au travail de YHWH.

Les Léwi imposeront leurs mains, 12
sur la tête des taurillons. Fais l'un en expiatoire,
et l'un en holocauste pour YHWH,
pour absoudre les Léwi.
Arrête les Léwi 13
en face d'Aharone et en face de ses fils.
Tu les balanceras d'un balancement pour YHWH.
Tu distingueras les Léwi au sein des Benei Ysraël. 14
Les Léwi sont à moi.
Après quoi, les Léwi viendront travailler 15
dans la tente du rendez-vous.
Tu les purifieras,
tu les balanceras d'un balancement.

16 Oui, ils sont donnés, ils sont donnés à moi,
au sein des Benei Ysraël,
à la place de la fente de toute matrice,
tout aîné des Benei Ysraël.
Je les prends pour moi.

17 Oui, tous les aînés des Benei Ysraël,
hommes ou bêtes sont à moi.
Le jour où j'ai frappé tous les aînés
en terre de Mitsraïm,
je les ai consacrés pour moi.
18 Je prends les Léwi
à la place de tous les aînés des Benei Ysraël.

19 Je donne les Léwi,
donnés à Aharone et à ses fils,
au sein des Benei Ysraël,
pour travailler au travail des Benei Ysraël,
dans la tente du rendez-vous,
et pour absoudre les Benei Ysraël.
Il n'y aura pas de plaie sur les Benei Ysraël,
pendant l'avance des Benei Ysraël vers le sanctuaire.»

Moshé, Aharone et toute la communauté des Benei Ysraël 20
font aux Léwi selon ce que YHWH à prescrit à Moshé,
pour les Léwi.
Les Benei Ysraël leur font ainsi.
Les Léwi se défautent, ils nettoient leurs habits. 21
Aharone les balance d'un balancement en face de YHWH.
Aharone les absout pour les purifier.
Après quoi, les Léwi viennent travailler 22
à leur travail dans la tente du rendez-vous,
en face de Aharone et en face de ses fils,
comme YHWH l'a prescrit à Moshé pour les Léwi,
Ils leur font ainsi.

YHWH parle à Moshé. Il dit: 23
«Voici pour les Léwi: 24
à vingt cinq ans et plus
il viendra militer dans la milice,
au travail de la tente du rendez-vous.
Après cinquante ans, 25
il reviendra de la milice du travail
et il ne travaillera plus.
Il servira ses frères dans la tente du rendez-vous, 26
pour garder à la garde:
au travail, il ne travaillera plus.
Fais ainsi pour les Léwi, en leurs gardes.»

9

1 YHWH parle à Moshé au désert du Sinaï
la deuxième année de leur sortie de la terre de Mitsraïm,
au premier mois. Il dit :
2 « Les Benei Ysraël feront la Pâque en son rendez-vous.
3 Au quatorzième jour, en ce mois, entre les deux soirs,
faites-la en son rendez-vous.
Faites-la selon toutes ses règles et tous ses jugements. »

4 Moshé parle aux Benei Ysraël pour faire la Pâque.
5 Ils font la Pâque, le premier mois, le quatorze du mois,
entre les soirs, au désert du Sinaï,
selon tout ce que YHWH a prescrit à Moshé,
Les Benei Ysraël font ainsi.

6 Et ce sont des hommes impurs à cadavre d'homme :
ils ne peuvent faire la Pâque, en ce jour là.
Ils se présentent en face de Moshé
et en face d'Aharone, en ce jour là.
7 Ces hommes lui disent :
« Nous sommes impurs de par un être d'homme.
Pourquoi être privés
de présenter le présent de YHWH, en son rendez-vous,
au sein des Benei Ysraël ? »
8 Moshé leur dit :
« Arrêtez ! J'entendrai
ce que YHWH prescrira pour vous. »

9 YHWH parle à Moshé. Il dit :
10 « Parle aux Benei Ysraël, dis :
« L'homme, l'homme quand il sera impur pour un être,
ou sera sur une route lointaine,
chez vous ou en vos âges,
et qu'il veuille faire la Pâque pour YHWH,
11 au deuxième mois, au quatorzième jour,
entre les deux soirs, ils la font.
Ils la mangent sur les azymes et les herbes amères.

Ils n'en laissent pas jusqu'au matin. 12
Ils n'en brisent pas un os :
ils la font selon toute la règle de la Pâque.

L'homme qui est pur et n'est pas en route, 13
s'il omet de faire la Pâque,
cet être est retranché de ses peuples,
car il n'a pas présenté le présent de YHWH,
en son rendez-vous.
Cet homme porte sa faute.

Quand un métèque habite avec vous, 14
il fait la Pâque de YHWH,
selon la règle de la Pâque et selon son jugement,
il fait ainsi :
une même règle sera pour vous,
pour le métèque et pour l'autochtone de la terre.»

15 Au jour où la demeure est érigée
la nuée couvre la demeure, en tente du témoignage.
Le soir elle est sur la demeure
comme une vision de feu, jusqu'au matin.

16 Il en est toujours ainsi:
la nuée la couvre, et une vision de feu, la nuit.

17 Quand la nuée s'élève au-dessus de la tente,
les Benei Ysraël partent aussitôt après.
Au lieu où demeure la nuée,
là, campent les Benei Ysraël.
18 De par la bouche de YHWH, les Benei Ysraël partent,
et de par la bouche de YHWH, ils campent.
Tous les jours où la nuée reste sur la demeure, ils campent.
19 Quand la nuée s'attarde sur la demeure de nombreux jours,
les Benei Ysraël gardent à la garde de YHWH.
Ils ne partent pas.
20 Parfois la nuée n'est que quelques jours sur la demeure.
De par la bouche de YHWH, ils campent.
De par la bouche de YHWH ils partent.
21 Et parfois la nuée n'est là que du soir au matin.
La nuée s'élève le matin: ils partent.
Ou un jour et une nuit. La nuée s'élève: ils partent.
22 Ou deux jours ou un mois ou un an:
Quand la nuée s'attarde sur la demeure pour rester dessus,
les Benei Ysraël campent. Ils ne partent pas.
Quand elle s'élève: ils partent.
23 De par la bouche de YHWH ils campent.
De par la bouche de YHWH ils partent.
Ils gardent à la garde de YHWH,
de par la bouche de YHWH, par la main de Moshé.

10

YHWH parle à Moshé. Il dit: 1
«Fais-toi deux clairons d'argent. 2
Fais-les d'une coulée,
ils te serviront pour l'appel de la communauté
et pour le départ des camps.

Ils claironnent: 3
toute la communauté se rassemble vers toi,
à l'entrée de la tente du rendez-vous.
S'ils claironnent une fois: 4
les souverains se rassemblent,
les têtes des milliers d'Ysraël.

Claironnez la fanfare: 5
les camps campés vers l'Orient partent,
claironnez la fanfare une deuxième fois: 6
les camps campés vers le Teimane partent.
Ils claironnent la fanfare pour leurs départs.

Pour regrouper le peuple 7
claironnez, mais non pas en fanfare.
Les Benei Aharone, les prêtres, claironnent aux clairons. 8
C'est pour vous règle à perpétuité pour vos âges.

Quand la guerre survient en votre terre 9
contre l'agresseur qui vous agresse,
claironnez aux clairons:
rappelez-vous en face de YHWH, votre Elohim,
et vous serez sauvés de vos ennemis.
Au jour de votre joie, en vos rendez-vous, 10
et en tête de vos mois,
claironnez aux clairons sur vos holocaustes,
sur les sacrifices de vos apaisements.
C'est pour vous un mémorial, en face de votre Elohim.
Moi, YHWH, votre Elohim.»

11 Et c'est la deuxième année,
au deuxième mois, le vingt du mois,
la nuée s'élève au-dessus de la demeure du témoignage.
12 Les Benei Ysraël partent pour leurs départs
au désert du Sinaï.
La nuée demeure au désert de Parane.
13 Ils partent en premier, de par la bouche de YHWH,
par la main de Moshé.
14 L'étendard du camp des Benei Yehoudah part en premier,
pour leurs milices.
Sur sa milice: Naḥshone ben 'Aminadav.
15 Sur la milice de la branche des Benei Yssaskhar:
Netanël ben Tsou'ar.
16 Sur la milice de la branche de Zevouloune:
Eliav ben Ḥélone.

17 La demeure est démontée.
Partent les Benei Guershone et les Benei Merari,
porteurs de la demeure.
18 Puis l'étendard part du camp de Reouvène
pour leurs milices.
Sur sa milice: Elitsour ben Shedéour.
19 Sur la milice de la branche des Benei Shim'one:
Sheloumiël ben Tsourishadaï.
20 Sur la milice de la branche des Benei Gade:
Elyassaph ben De'ouël.
21 Et partent les Qehatim porteurs du sanctuaire:
ils érigent la demeure, avant leur arrivée.

22 Puis l'étendard part, du camp des Benei Ephraïm,
pour leurs milices.
Sur sa milice: Elishama' ben 'Amihoude.
23 Sur la milice de la branche des Benei Menashé:
Gamliël ben Pedahtsour.
24 Sur la milice de la branche des Benei Binyamine:
Avidane ben Guid'oni.
25 Puis l'étendard part du camp des Benei Dane,
arrière-garde de tous les camps, pour leurs milices.
Sur sa milice: Aḥi'ézer ben 'Amishadaï.

Sur la milice de la branche des Benei Asher: 26
Pagui'ël ben 'Okhrane.
Sur la milice du camp des Benei Naphtali: 27
Aḥira' ben Einane.
Voilà les départs des Benei Ysraël, pour leurs milices. 28
Ils partent.
Moshé dit à Ḥovav ben Re'ouël, 29
le Midiani, beau-père de Moshé:
« Nous partons, nous, vers le lieu
dont YHWH nous a dit:
'Je vous le donnerai.'
Va avec nous, nous te ferons du bien,
car YHWH a parlé en bien d'Ysraël. »
Il lui dit: 30
«Je n'irai pas:
j'irai vers ma terre,
vers ma patrie. »
Il dit: 31
« Ne nous abandonne pas,
puisque tu connais nos campements au désert.
Tu seras pour nous des yeux.
Si tu vas avec nous 32
ce bien-là dont YHWH nous comblera,
nous t'en comblerons. »

Ils partent de la montagne de YHWH, 33
une route de trois jours.
Le coffre du pacte de YHWH part en face d'eux,
une route de trois jours,
pour prospecter pour eux un repos.
La nuée de YHWH est sur eux le jour 34
quand ils partent du camp.
Et c'est au départ du coffre. Moshé dit: 35
« Lève-toi! YHWH,
tes ennemis se disperseront,
tes haineux fuiront loin de ta face. »
A sa halte, il dit: 36
« Reviens, YHWH!
Vers les myriades des milliers d'Ysraël. »

11

1 Et c'est le peuple :
quand ils râlent en mal aux oreilles de YHWH,
YHWH entend et sa narine brûle.
Un feu de YHWH s'allume contre eux.
Il dévore un bout du camp.
2 Le peuple crie vers Moshé. Moshé prie YHWH.
Le feu sombre.
3 Il clame le nom de ce lieu : Tav'èrah, Incendie,
car le feu de YHWH s'était allumé contre eux.

4 Le ramassis, en son sein, est saisi d'appétit.
Ils reviennent les Benei Ysraël, ils pleurent même !
Ils disent :
« Qui nous fera manger de la viande.
5 Nous nous souvenons du poisson
que nous mangions en Mitsraïm, gratuitement,
les concombres, les melons,
les poireaux, les oignons,
les aulx !
6 Maintenant nos êtres sont secs. Plus rien !
Nos yeux n'ont plus rien que la manne ! »

7 La manne : son aspect est comme graine de coriandre,
comme l'œil du cristal
8 Le peuple se dissémine,
la recueille, la broie à double meule,
ou la pile au pilon, la cuit au pot, en fait des gâteaux.
Son goût est comme le goût du suc de l'huile.
9 Quand la rosée descendait sur le camp la nuit,
la manne descendait dessus.

10 Moshé entend le peuple pleurer, en ses clans,
chaque homme à l'entrée de sa tente.
La narine de YHWH brûle fort. Au yeux de Moshé,
c'est mal !

Moshé dit à YHWH: 11
«Pourquoi maltraites-tu ton serviteur?
Pourquoi n'ai-je pas trouvé faveur à tes yeux?
M'imposer tout le poids de ce peuple! Sur moi!

12 Est-ce moi qui ai été enceinte de tout ce peuple
Ou bien moi-même l'ai-je enfanté?
pour que tu me dises:
'Porte-le sur ton sein,'
comme la nourrice porte le nourrisson,
sur le sol que tu as juré à ses pères?
13 D'où prendre la viande pour en donner à tout ce peuple!
Car ils pleurent contre moi en disant
'Donne-nous de la viande. Nous mangerons!'
14 Je ne peux, moi seul,
porter tout ce peuple.
Il est trop lourd pour moi.
15 Et si tu agis ainsi envers moi, toi,
tue-moi, tue-moi donc,
si j'ai trouvé faveur à tes yeux:
je ne verrai pas mon malheur!»

16 YHWH dit à Moshé:
«Rassemble pour moi soixante dix hommes,
des anciens d'Ysraël,
dont tu sais qu'ils sont des anciens du peuple
et de ses commissaires.
Prends-les dans la tente du rendez-vous.
Ils se posteront là, avec toi.
17 Je descendrai. Je parlerai avec toi, là.
Je réserverai du souffle qui est sur toi:
je le mettrai sur eux.
Ils porteront avec toi le poids du peuple:
tu ne le porteras plus seul.
18 Dis au peuple:
«Consacrez-vous pour demain,
et vous mangerez de la viande,
car vous avez pleuré aux oreilles de YHWH en disant:

«Qui nous nourrira de viande?
C'était bien pour nous en Mitsraïm!»

YHWH vous donnera de la viande:
vous en mangerez!
vous en mangerez ni un jour, 19
ni deux jours,
ni cinq jours,
ni dix jours,
ni vingt jours,
mais un mois! 20
Jusqu'à ce qu'il en sorte de vos narines,
et qu'elle soit pour vous en répulsion,
parce que vous avez méprisé YHWH,
qui est en votre sein, pleurant en face de lui
en disant:
«Pourquoi cela, sommes-nous sortis de Mitsraïm?»

Moshé dit: 21
«Le peuple au sein duquel je suis
compte six cent mille piétons!
Et toi tu dis:
'Je leur donnerai de la viande.
Ils en mangeront un mois.'
Égorgera-t-on pour eux des ovins, des bovins? 22
Et leur suffiront-ils?
Tous les poissons de la mer se pêcheront-ils
et leur suffiront-ils?»

YHWH dit a Moshé: 23
«La main de YHWH serait-elle courte?
Maintenant tu verras
si ma parole se réalise ou non.»

24 Moshé sort. Il dit au peuple les paroles de YHWH.
Il rassemble soixante dix hommes,
parmi les anciens du peuple.
Il les arrête autour de la tente.
25 YHWH descend dans la nuée. Il lui parle.
Il réserve du souffle qui est sur lui,
et il le donne aux soixante-dix hommes, les anciens.
Et c'est quand le souffle repose sur eux,
ils se mettent à prophétiser sans cesse.

26 Deux hommes restent dans le camp.
Le nom de l'un : Eldade. Le nom du deuxième : Meidade.
Le souffle repose sur eux : ils sont parmi les inscrits,
mais ne sortent pas vers la tente.
Ils prophétisent dans le camp.
27 Un garçon court. Il en informe Moshé. Il dit :
« Eldade et Meidade prophétisent dans le camp. »
28 Yehoshou'a bine Noune,
le servant de Moshé depuis son adolescence,
répond et dit :
« Mon maître ! Moshé ! Incarcère-les. »
29 Moshé lui dit :
« Es-tu jaloux à cause de moi ?
Puisse tout le peuple de YHWH être prophète :
Puisse YHWH donner sur eux son souffle. »

30 Moshé se réunit avec les anciens d'Ysraël dans le camp.
31 Un souffle part de YHWH. Il rabat des cailles de la mer.
Il les précipite sur le camp,
environ un jour de route par ci, un jour de route par là,
aux alentours du camp.
Et environ deux coudées sur la face de la terre.
32 Le peuple se lève :
tout ce jour et toute la nuit et tout le jour du lendemain
ils ramassent les cailles.
Le moindre en ramasse dix homers.
Ils les étalent, les étalent tout autour du camp.
33 La viande encore entre leurs dents, même pas tranchée,
et la narine de YHWH s'enflamme contre le peuple.
YHWH frappe le peuple d'un coup très fort.

Il clame le nom de ce lieu: 34
Qivrot-Hataawah, les Tombeaux de l'Appétit,
Car, là, ils ensevelissent le peuple des convoiteurs.

35 De Qivrot-Hataawah, le peuple part pour Ḥatsérot.
Ils sont à Ḥatsérot.

12

1 Miryam et Aharone parlent contre Moshé
à propos de la femme koushite qu'il a prise,
car il avait pris une femme koushite.
2 Ils disent :
« Est-ce que YHWH parle seulement par Moshé ?
Ne parle t-il pas également par nous ? »
YHWH entend.

3 Et l'homme Moshé est très humble,
plus que tout homme sur la terre.

4 YHWH, soudain, dit à Moshé, à Aharone et à Miryam :
« Sortez tous trois vers la tente du rendez-vous. »
Les trois sortent.
5 YHWH descend dans la colonne de nuée.
Il s'arrête à l'entrée de la tente.
Il crie :
« Aharone ! Miryam ! »
Les deux sortent.

6 Il dit :
« Entendez donc mes paroles :
s'il n'était que votre prophète
moi, YHWH, je me ferais connaître à lui dans une vision,
je parlerai en lui dans un rêve.
7 Il n'en est pas ainsi de mon serviteur Moshé
lui, le plus fidèle de toute ma maison.
8 Je lui parle de bouche à bouche,
par vision, non par énigmes.
Il voit l'image de YHWH.
Pourquoi ne frémissez-vous pas de parler
contre mon serviteur, contre Moshé ? »

La narine de YHWH brûle contre eux. Il va. 9
La nuée disparait sur la tente et voici: 10
Miryam est lépreuse comme neige.
Aharone fait face à Miryam, et voici: une lépreuse!
Aharone dit à Moshé: 11
«De grâce! Maître!
Ne nous impute pas à faute
ce en quoi nous avons été fous. Nous avons fauté.
Qu'elle ne soit donc pas comme le mort 12
qui sort de la matrice de sa mère,
la moitié de sa chair mangée!»

Moshé crie vers YHWH. Il dit: 13
«O, El!
Guéris-la donc.»

YHWH dit à Moshé: 14
«Son père a craché, a craché sur sa face.
Ne serait-elle pas flétrie sept jours?
Elle sera enfermée sept jours hors du camp.
Ensuite elle y sera réintégrée.»

Miryam est enfermée hors du camp, sept jours. 15
Le peuple ne part pas avant la réintégration de Miryam.
Puis le peuple part de Ḥatsérot. 16
Ils campent au désert de Parane.

13

1 YHWH parle à Moshé. Il dit:
2 «Envoie toi-même des hommes.
Ils prospecteront la terre de Kena'ane,
que je donne moi-même aux Benei Ysraël.
Envoyez un homme, un homme par branche de ses pères,
tous les souverains parmi eux
3 Moshé les envoie au désert de Parane,
de par la bouche de YHWH,
eux tous des hommes en tête des Benei Ysraël.
4 Voici leurs noms:
pour la branche de Reouvène Shamoua' ben Zakour,
5 pour la branche de Shim'one Shaphat ben Ḥori,
6 pour la branche de Yehoudah Kalèv ben Yephounéh,
7 pour la branche d'Yssaskhar Ygal ben Yosseph,
8 pour la branche d'Ephraïm Hoshéa bine Noune,
9 pour la branche de Binyamine Palti ben Raphou,
10 pour la branche de Zevouloune Gadiël ben Sodi,
11 pour la branche de Yosseph,
pour la branche de Menashé Gadi ben Soussi,
12 pour la branche de Dane 'Amiël ben Guemali,
13 pour la branche d'Asher Stour ben Mikhaël,
14 pour la branche de Naphtali Naḥbi ben Wophssi,
15 pour la branche de Gad Gueouël ben Makhi
16 Voilà le nom des hommes que Moshé envoie explorer la terre.
Moshé avait appelé Hoshé'a bine Noune: Yehoshou'a.

17 Moshé les envoie prospecter la terre de Kena'ane.
Il leur dit:
«Montez là, par le Néguèv.
Vous monterez la montagne
18 et vous verrez la terre. Qu'est-elle?
Et le peuple qui y demeure?
Est-il fort? Faible?
Peu nombreux? Abondant?
19 Et la terre où il demeure?
Est-elle bonne ou mauvaise?

Et que sont les villes dans lesquelles il demeure?
Des camps? Des forteresses?
Et la terre? 20
Est-elle grasse ou maigre?
A-t-elle des arbres ou non?
Renforcez-vous et prenez du fruit de la terre.»

Les jours sont jours des primeurs de raisins.
Ils montent. Ils prospectent la terre. 21
Du désert de Tsine jusqu'à Reḥov, à l'abord de Ḥamat.
Ils montent au Néguèv. Il vient à Ḥévrone, 22
Où se trouvent Aḥimane, Shéshaï, Talmaï,
les enfants du Géant.
Ḥévrone a été bâtie sept ans avant Tso'ane, en Mitsraïm.
Ils viennent au Naḥal d'Eshkol, le Torrent de la Grappe. 23
Ils y coupent un sarment et une grappe de raisins.
Ils la portent sur une perche, à deux,
ainsi que des grenades et des figues.
il appelle cet endroit Naḥal-Eshkol, à cause de la grappe 24
que les Benei Ysraël ont coupée là.

Ils reviennent prospecter la terre 25
au bout de quarante jours.
Ils vont. Ils viennent vers Moshé, vers Aharone, 26
et vers toute la communauté des Benei Ysraël,
au désert de Parane, à Qadesh.
Ils en rapportent le propos, à eux-mêmes et à toute la communauté.
Ils leur montrent le fruit de la terre.
Ils lui racontent et disent: 27
«Nous sommes venus vers la terre
où tu nous as envoyés.
Elle est aussi fluente de lait et de miel.
Voici son fruit.
Mais qu'il est terrible, le peuple qui habite la terre! 28
Les villes sont fortifiées, très grandes.
Nous avons même vu les enfants du Géant, là.
'Amaleq demeure en terre du Néguèv. 29
Le Ḥitti, le Yevoussi, l'Emori, demeurent dans la montagne.
Le Kena'ani demeure sur la mer et sur le bord du Yardène.»

30 Kalev réduit le peuple au silence, devant Moshé. Il dit:
« Montons, montons, héritons-la,
oui nous pouvons la vaincre. »
31 Les hommes, qui sont montés avec lui, disent:
« Nous ne pouvons monter contre le peuple:
oui, il est plus fort que nous. »

32 Ils font ressortir le grief contre la terre
qu'ils ont prospectée, auprès des Benei Ysraël. Ils disent:
« La terre où nous avons passé pour la prospecter
est une terre qui dévore ses habitants!
Tout le peuple que nous y avons vu:
ce sont des hommes de taille!
33 Là nous avons vu les déchus,
les fils du Géant, des déchus!
Nous étions, à nos propres yeux comme des sauterelles.
Et tels étions-nous à leurs yeux! »

14

1 Toute la communauté s'élève et donne de la voix.
Le peuple pleure, cette nuit-là.
2 Tous les Benei Ysraël se plaignent
contre Moshé et contre Aharone.
Toute la communauté leur dit:
« Si nous étions morts en terre de Mitsraïm!
Ou si nous étions morts dans ce désert!
3 Pourquoi YHWH nous fait-il venir
vers cette terre?
Pour tomber sous l'épée?
Nos femmes, nos enfants seront du butin.
Ne serait-ce pas mieux pour nous de rentrer en Mitsraïm? »
4 Chaque homme dit à son frère:
« Donnons-nous une tête.
Retournons en Mitsraïm. »

5 Moshé et Aharone tombent sur leur face
en face de toute l'assemblé de la communauté d'Ysraël.

Yehoshou'a bine Noune, Kalèv ben Yephounéh, 6
d'entre les prospecteurs de la terre,
déchirent leurs habits.
Ils parlent à toute la communauté des Benei Ysraël. 7
Ils disent:
«La terre que nous avons traversée pour la prospecter
est très, très bonne.
Si YHWH nous veut, 8
il nous fera venir vers cette terre et il nous la donnera,
terre qui est
fluente de lait et de miel.
Mais contre YHWH, ne vous révoltez pas. 9
Et vous, ne frémissez pas du peuple de la terre:
ils seront notre pain.
Leur ombre disparaît sur eux.
YHWH est avec nous! Ne frémissez pas!»

Toute la communauté dit de les lapider avec des pierres. 10
Mais la gloire de YHWH apparaît dans la tente
du rendez-vous à tous les Benei Ysraël.
YHWH dit à Moshé: 11
«Jusqu'à quand ce peuple me bafouera-t-il?
Jusqu'à quand n'auront-ils pas foi en moi,
avec tous les signes que j'ai faits en son sein?
Je vais le frapper par la peste, le déshériter, 12
Et je ferai de toi un peuple plus grand
plus puissant que lui.»
Moshé dit à YHWH: 13
«Mitsraïm entendra que tu avais fait monter par ta force
ce peuple de son sein,»
et ils le diront aux habitants de cette terre. 14
Ils ont entendu que toi, YHWH, tu es au sein de ce peuple.
Celui qui, les yeux dans les yeux, apparaît,
c'est toi, YHWH, et ta nuée s'arrête sur eux,
et dans la colonne de nuée,
c'est toi qui va en face d'eux le jour,
et dans la colonne de feu, la nuit.
Et tu mettrais à mort ce peuple comme un seul homme! 15
Les peuples, qui ont entendu ta rumeur,
diraient, ils diraient:

16 «YHWH, impuissant à faire venir ce peuple,
vers la terre qu'il a juré de leur donner,
les a immolés au désert.
17 Maintenant, que grandisse donc la force d'Adonaï,
comme tu as parlé et dit:
18 «YHWH, long de narines,
abondant en grâce,
porteur du tort et de la carence
mais qui n'acquitte, n'acquitte pas:
il sanctionne le tort des pères sur les fils
sur les troisièmes et sur les quatrièmes.»
19 Pardonne donc le tort de ce peuple
selon la grandeur de ta grâce
comme tu as supporté ce peuple
depuis Mitsraïm jusqu'ici.»

20 YHWH dit:
«J'ai pardonné, selon ta parole.
21 Mais, moi-même le vivant,
la gloire de YHWH remplit toute la terre!
22 Tous ces hommes,
qui voient ma gloire, mes signes
que j'ai faits en Mitsraïm et au désert
eux, qui m'ont éprouvé dix fois
et n'ont pas entendu ma voix,
23 ils ne verront pas la terre
que j'ai juré de donner à leurs pères:
tous mes bafoueurs ne la verront pas.
24 Quant à mon serviteur Kalèv,
du fait qu'un autre souffle était en lui,
pleinement derrière moi,
je le ferai venir vers la terre
où il vient, là.
Sa semence en héritera.
25 Le 'Amaléqi, le Kena'ani demeurent dans la vallée.
Demain faites volte-face! Partez au désert!
En route pour la Mer du Jonc!»

26 YHWH parle à Moshé et à Aharone. Il dit:

«Jusqu'à quand cette communauté de malheur 27
se plaindra-t-elle contre moi!
J'ai entendu les plaintes des Benei Ysraël,
ce dont ils se plaignent contre moi.»
Dis-leur: 28
«Moi, le vivant! Harangue de YHWH!
oui, je ferai pour vous
comme vous l'avez dit à mes oreilles.
Dans ce désert, là, tomberont vos cadavres, 29
tous vos recensés,
pour tous vos nombres,
de vingt ans et plus,
qui vous êtes plaints contre moi.
Vous ne viendrez pas dans le pays 30
pour lequel j'ai levé ma main,
afin de vous y établir,
sauf Kalèv ben Yephounéh
et Yehoshou'a bine Noune.
Vos enfants dont vous dites: 31
«Ce sera du butin»,
je les ferai venir.
Ils connaîtront la terre
que vous avez méprisée.
Vos cadavres 32
tomberont dans ce désert,
vos fils seront errants dans le désert 33
quarante ans.
Ils porteront vos putasseries,
jusqu'à l'anéantissement
de vos cadavres au désert.
Au nombre des jours 34
où vous avez prospecté la terre,
quarante jours,
un an pour un jour, un an pour un jour,
vous porterez vos torts:
quarante ans.
Vous connaîtrez ma coercition.»
Moi, YHWH, j'ai parlé: 35
«Ne ferai-je pas ceci,
contre toute cette mauvaise ligue

qui se ligue contre moi?
Dans ce désert, ils seront achevés,
et là, ils mourront.»
36 Et les hommes que Moshé avait envoyés prospecter la terre,
étaient revenus,
ils avaient excité contre lui toute la communauté,
faisant ressortir le grief contre la terre.
37 Les hommes qui avaient fait ressortir le grief contre la terre,
meurent d'un fléau en face de YHWH.
38 Et Yehoshou'a bine Noune et Kalèv ben Yephounéh,
survivent à ces hommes qui sont allés prospecter la terre.

39 Moshé dit ces paroles à tous les Benei Ysraël.
Le peuple s'endeuille fort.
40 Ils se lèvent de grand matin.
Ils montent sur la cime de la montagne. Ils disent:
«Nous voici, nous sommes montés
vers l'endroit que YHWH à désigné:
oui nous avons fauté.»
41 Moshé dit:
«Pourquoi cela,
transgressez-vous la bouche de YHWH?
Cela ne réussira pas.
42 Ne montez pas,
car YHWH n'est pas en votre sein.
Ne soyez pas battus en face de vos ennemis.
43 Le 'Amaléqi, le Kena'ani, sont là, en face de vous!
Vous tomberez sous l'épée,
puisque vous vous êtes ainsi rétractés derrière YHWH:
YHWH ne sera pas avec vous.»
44 Ils s'obstinent à monter sur la cime de la montagne.
Le coffre du pacte de YHWH et Moshé
ne bougent pas du camp.
45 Le 'Amaléqi, le Kena'ani,
qui demeurent dans cette montagne, descendent.
Ils les battent, ils les défont jusqu'à Ḥormah.

15

YHWH parle à Moshé. Il dit: 1
«Parle aux Benei Ysraël. Dis-leur:

«Quand vous viendrez sur la terre de vos demeures 2
que je vous donne,
vous ferez un feu pour YHWH, 3
holocauste ou sacrifice,
pour affecter un vœu ou une libéralité,
ou pour vos rendez-vous,
pour faire senteur agréable à YHWH,
d'un bovin ou d'un ovin:
le présentateur présente son présent à YHWH, 4
une offrande, un dixième de farine pétrie
avec un quart de hîne d'huile,
et du vin pour la libation, un quart de hîne, 5
tu le fais sur l'holocauste ou le sacrifice,
pour chaque mouton.

Ou bien tu fais offrande pour le bélier: 6
farine, deux dixièmes, pétrie d'huile, un tiers de hîne.
Et du vin pour la libation, un tiers de hîne.
Tu les présentes: senteur agréable pour YHWH. 7

Si tu fais pour holocauste ou sacrifice 8
un fils de bovin,
pour affecter un vœu ou des apaisements pour YHWH,
il présente une offrande sur le fils de bovin: 9
farine, trois dixièmes, pétrie d'huile, un demi-hîne.
Présente le vin de libation, un demi-hîne: 10
feu, senteur agréable pour YHWH.
Il est fait ainsi pour chaque taureau, 11
ou pour chaque bélier,
ou pour toute portée de mouton ou de caprin.
Selon le nombre que vous ferez, 12
ainsi ferez-vous pour chacun,
selon leur nombre.

13 Tout autochtone les fera ainsi,
présenter un feu, senteur agréable pour YHWH.
14 Quand un métèque demeure avec vous,
ou qu'il soit parmi vous depuis vos âges,
il fera le feu, senteur agréable pour YHWH.
Comme vous faites, ainsi fera-t-il.

15 Peuple!
Une même règle est pour vous et pour le métèque résident!
C'est règle à perpétuité pour vos âges.
Il en sera pour vous comme pour le métèque
en face de YHWH.
16 Une même torah, un même jugement,
seront pour vous et pour le métèque résidant avec vous.»

YHWH parle à Moshé. Il dit: 17
«Parle aux Benei Ysraël. Dis-leur: 18

'C'est à votre venue sur la terre,
là où je vous fais venir,
quand vous mangerez du pain de la terre 19
vous prélèverez le prélèvement pour YHWH.
En tête de vos pâtes, prélevez le prélèvement: une galette. 20
Comme prélèvement de l'aire, prélevez-le ainsi.
En tête de vos pâtes, donnez à YHWH le prélèvement, 21
pour vos âges.

22 Quand par inadvertance vous ne faites pas
tous ces ordres que YHWH dit à Moshé,
23 tout ce que YHWH vous prescrit, de par la main de Moshé,
dès le jour où YHWH l'a prescrit et au-delà, pour vos âges;
24 et c'est, si l'inadvertance s'est faite
hors des yeux de la communauté,
toute la communauté fait un taurillon, fils de bovin,
pour holocauste, en senteur agréable pour YHWH.
Son offrande et sa libation se font en règle
un bouc de caprin pour expiatoire.
25 Le prêtre absout toute la communauté des Benei Ysraël.
Il leur est pardonné, car c'était inadvertance.
Ils ont fait venir leur présent, feu pour YHWH,
et leur expiatoire, en face de YHWH, pour leur inadvertance.
26 Il est pardonné à toute la communauté des Benei Ysraël,
et au métèque résidant en leur sein,
car pour tout le peuple, c'était inadvertance.

27 Si un être faute par inadvertance,
il présente un caprin d'un an pour expiatoire.
28 Le prêtre absout l'être qui faute par inadvertance,
en sa faute par inadvertance, en face de YHWH,
pour l'absoudre: il lui est pardonné.
29 Pour l'autochtone, parmi les Benei Ysraël
et pour le métèque résidant en leur sein:
c'est une seule torah pour eux,
pour qui agit par inadvertance.

30 L'être qui agit à main brandie,
autochtone ou métèque, outrage YHWH.
Cet être est retranché du sein de son peuple,
31 car il a méprisé la parole de YHWH,
il a annulé son ordre.
Cet être est retranché, retranché de son peuple;
son tort est sur lui.

Les Benei Ysraël sont au désert. 32
Ils trouvent un homme ramassant du bois le shabbat.
Ceux qui l'ont trouvé ramassant du bois l'amènent 33
à Moshé, à Aharone et à toute l'assemblée.
Ils le laissent sous garde, car ce qui devait être fait 34
n'avait pas été élucidé.
YHWH dit à Moshé: 35
« L'homme sera mis à mort, à mort.
Toute la communauté le lapidera, hors du camp. »

Toute la communauté le fait sortir hors du camp. 36
Ils le lapident avec des pierres.
Il meurt,
comme YHWH l'a prescrit à Moshé.

37 YHWH dit à Moshé. Il dit:
38 «Parle aux Benei Ysraël. Dis-leur:
Ils se feront une frange aux pans de leurs habits
pour leurs âges.
Ils donneront à la frange du pan un fil d'azur.
39 Ce sera pour vous la frange.
Vous la verrez,
et vous vous souviendrez de tous les ordres de YHWH.
Vous les ferez.
Vous ne prospecterez pas
derrière votre cœur et derrière vos yeux,
derrière lesquels vous putassez.
40 Pour que vous vous souveniez et que vous fassiez
tous mes ordres. Vous serez consacrés à votre Elohim.
41 Moi, YHWH, votre Elohim,
qui vous ai fait sortir de la terre de Mitsraïm,
pour être pour vous l'Elohim.
Moi, YHWH, votre Elohim.»

16

Qoraḥ ben Ytzhar ben Qehate ben Léwi, 1
prend avec lui Datane et Avirame les Benei Eliav
et One ben Pélét, les Benei Reouvène,
pour se soulever, face à Moshé, 2
avec deux cent cinquante hommes des Benei Ysraël,
des souverains de la communauté, des membres du conseil,
des hommes de renom.
Ils se rassemblent contre Moshé et contre Aharone. 3
Ils leur disent:
«C'en est assez de vous!
Oui, toute la communauté, tous sont consacrés.
YHWH est en leur sein.
Pourquoi vous érigez-vous en souverains
sur le peuple de YHWH?»

Moshé entend: il tombe sur sa face. 4
Il parle à Qoraḥ et à toute sa ligue. Il dit: 5
«Au matin YHWH révèlera qui est à lui et qui est consacré.
Il le présentera devant lui.
Celui qu'il choisira, il le présentera devant lui.
Faites ceci: 6
prenez pour vous des encensoirs,
avec Qoraḥ et toute sa ligue,
donnez-y du feu 7
mettez-y de l'encens, en face de YHWH, demain.
Ce sera l'homme que YHWH choisira
qui sera consacré.
C'en est assez de vous, Benei Léwi!»

Moshé dit à Qoraḥ 8
«Entendez donc, Benei Léwi!

9 Est-ce peu pour vous
que l'Elohim d'Ysraël vous ait distingué
de la communauté d'Ysraël
pour vous présenter à lui,
pour travailler au travail de la demeure de YHWH,
et vous dresser en face de la communauté, pour les servir ?
10 Il t'a présenté à lui, et tous tes frères,
les Bénei Léwi avec toi,
et vous réclamez aussi la prêtrise ?
11 C'est pour cela que toi et toute ta ligue
vous vous liguez contre YHWH ?
Et Aharone qui est-il pour que vous vous plaigniez
contre lui ? »

12 Moshé envoie appeler Datane et Avirame,
les Benei Eliav. Ils disent :
« Nous ne monterons pas !
13 Est-ce peu de nous avoir fait monter
d'une terre fluente de lait et de miel
pour nous faire mourir au désert,
que tu veuilles nous dominer, oui, nous dominer ?
14 Mais ce n'est même pas vers une terre
fluente de lait et de miel que tu nous a fait venir.
Nous as-tu donné possession de champs et de vignes ?
Crèverais-tu les yeux de ces hommes ?
Nous ne monterons pas ! »
15 Cela brûle fort Moshé. Il dit à YHWH :
« N'agrée pas leur offrande !
Je ne leur ai pas même enlevé un âne.
Je n'ai maltraité aucun d'entre eux. »
16 Moshé dit à Qoraḥ :
« Toi et toute ta ligue
soyez en face de YHWH,
toi, eux et Aharone,
demain !
17 Prenez chacun son encensoir.
Mettez-y de l'encens.
Présentez-vous en face de YHWH chacun avec son encensoir,
deux cent cinquante encensoirs.
Et toi et Aharone, chacun avec son encensoir. »

Ils prennent chacun son encensoir, 18
ils y donnent du feu, mettent dessus l'encens.
Moshé et Aharone s'arrêtent
à l'entrée de la tente du rendez-vous.
Qoraḥ rassemble contre eux toute la communauté, 19
à l'entrée de la tente du rendez-vous.
La gloire de YHWH apparaît à toute la communauté.

YHWH parle à Moshé et à Aharone. Il dit: 20
«Séparez-vous de cette communauté: 21
je l'exterminerai à l'instant.»
Ils tombent sur leur face. Ils disent: 22
«El! Elohim des souffles de toute chair!
Un homme fauterait,
et tu écumerais contre toute la communauté?»
YHWH parle à Moshé. Il dit: 23
«Parle à la communauté et dis: 24
'Montez autour de la demeure
de Qoraḥ, Datane et Avirame!'»
Moshé se lève. Il va vers Datane et Avirame. 25
Les anciens d'Ysraël vont derrière lui.
Il parle à la communauté. Il dit: 26
«Écartez-vous donc des tentes de ces hommes, ces pervers.
Ne touchez à rien de ce qui est à eux,
que vous ne périssiez de toutes leurs fautes.»

Ils montent au-dessus de la demeure de Qoraḥ, Datane et 27
Avirame, tout autour.
Datane et Avirame sortent
et se postent à l'entrée de leur tente,
avec leurs femmes, leurs fils, leurs enfants.
Moshé dit: 28
«En cela vous saurez que YHWH m'a envoyé
pour faire tous ces actes,
car ils ne sortent pas de mon cœur.
Si ceux-là meurent de la mort de tout homme, 29
si le sort de tout homme doit être le leur,
YHWH ne m'a pas envoyé.

30 Si YHWH crée une création,
que le sol ouvre sa bouche
et les engloutisse, avec tout ce qui est à eux,
et qu'ils descendent vivants au Shéol,
vous saurez que ces hommes ont bafoué YHWH.»

31 Et c'est quand il achève de dire toutes ces paroles:
le sol se fend sous eux,
32 la terre ouvre sa bouche.
Elle les engloutit avec leurs maisons et tous les hommes
qui sont à Qoraḥ et tous les biens.
33 Ils descendent, eux-même avec tout ce qui est à eux,
vivants au Shéol.
La terre les recouvre:
ils disparaissent du milieu de l'assemblée.
34 Tout Ysraël, autour d'eux, s'enfuit à leurs voix,
car ils disent:
«Que la terre ne nous engloutisse!»
35 Un feu sort de YHWH.
Il dévore les deux cent cinquante hommes,
qui présentaient l'encens.

17

1 YHWH parle à Moshé. Il dit:
2 «Dis à El'azar ben Aharone, le prêtre,
qu'il enlève les encensoirs de l'incendie,
et qu'il répande le feu au loin,
car ils sont consacrés.
3 Les encensoirs de ces fauteurs contre leurs êtres,
faites-en des lamelles de métal,
pour le revêtement de l'autel,
car ils ont été présentés en face de YHWH:
ils sont consacrés.
Ils serviront de signe pour les Benei Ysraël.»
4 El'azar, le prêtre, prend les encensoirs de bronze
que les incendiés avaient présentés.

Il les lamine en revêtement pour l'autel,
mémorial pour les Benei Ysraël, 5
afin qu'aucun homme étranger
qui n'est pas de la semence d'Aharone,
ne se présente pour encenser l'encens, en face de YHWH:
afin qu'il ne soit pas tel Qoraḥ et sa ligue,
comme YHWH l'a dit par la main de Moshé.

Le lendemain, la communauté des Benei Ysraël se plaint 6
contre Moshé et Aharone en disant:
«Vous avez mis à mort le peuple de YHWH!»
Et c'est quand la communauté se rassemble 7
contre Moshé et contre Aharone.
Ils sont en face de la tente du rendez-vous.
Et voici: la nuée la recouvre.
La gloire de YHWH se voit:
Moshé et Aharone viennent en face 8
de la tente du rendez-vous.
YHWH parle à Moshé. Il dit: 9
«Éloignez-vous du sein de cette communauté, 10
je l'anéantirai à l'instant.»
Ils tombent sur leur face.
Moshé dit à Aharone: 11
«Prends l'encensoir. Donne lui du feu d'au-dessus de l'autel:
mets y de l'encens.
Porte-le vite à la communauté:
absous-les,
car l'écume est sortie en face de YHWH.
Le fléau commence.»
Aharone le prend, comme le dit Moshé. 12
Il court au sein de l'assemblée.
Et voici: le fléau commence contre le peuple.
Il donne l'encens: il absout le peuple.

Il se tient entre les morts et les vivants: 13
le fléau s'arrête.
Et ce sont les morts du fléau: quatorze mille sept cents, 14
en plus des morts au propos de Qoraḥ.
Aharone retourne vers Moshé, 15
à l'entrée de la tente du rendez-vous.
Le fléau s'arrête.

16 YHWH parle à Moshé. Il dit:
17 «Parle aux Benei Ysraël.
et prends d'eux une branche, une branche
par maison de père, de tous leurs souverains
pour la maison de leurs pères: douze branches.

Écris le nom de chacun sur sa branche.
18 Écris le nom d'Aharone sur la branche de Léwi,
car il n'y a qu'une branche par tête,
pour la maison de leurs pères.
19 Tu les déposeras dans la tente du rendez-vous
en face du témoignage, où je vous donne rendez-vous.

20 L'homme que je choisirai
sa branche fleurira,
je calmerai loin de moi
les plaintes des Benei Ysraël,
ce dont ils se plaignent contre moi.»

Moshé parle aux Benei Ysraël. 21
Tous leurs souverains lui donnent une branche,
une branche pour chaque souverain,
une branche pour chaque souverain,
par maison de leurs pères. Douze branches.
La branche d'Aharone se trouve parmi leurs branches.
Moshé dépose les branches en face de YHWH, 22
dans la tente du témoignage.
Et c'est le lendemain: Moshé vient au témoignage et voici, 23
la branche d'Aharone, de la maison de Léwi, a fleuri.
Elle a fait germer des boutons, fleurir des fleurs,
mûrir des amandes.
Moshé sort toutes les branches d'en face de YHWH, 24
vers tous les Benei Ysraël.
Ils voient. Chaque homme reprend sa branche.

YHWH dit à Moshé: 25
« Rapporte la branche d'Aharone en face du témoignage,
en garde, en signe pour les fils de la révolte.
Que cesse leur plainte contre moi,
et ils ne mourront pas. »
Moshé fait comme le lui prescrit YHWH. 26
Il fait ainsi.

Les Benei Ysraël disent à Moshé, ils disent: 27
« Voici nous agonisons,
nous sommes perdus,
nous sommes tous perdus.
Quiconque approche, 28
approche de la demeure de YHWH meurt.
Finirons-nous tous par expirer? »

18

1 YHWH dit à Aharone:
«Toi, tes fils, la maison de ton père avec toi,
vous porterez le tort du sanctuaire,
toi et tes fils avec toi
vous porterez le tort de votre prêtrise
2 tes frères aussi,
la branche de Léwi, le rameau de ton père,
présente-les avec toi.
Ils s'adjoindront à toi et ils te serviront,
toi, et tes fils avec toi,
en face de la tente du témoignage.
3 Ils garderont à ta garde et à la garde de toute la tente.
Mais ils ne s'approcheront pas des objets
du sanctuaire ni de l'autel.

Et ils ne mourront pas, ni eux, ni vous.
4 Ils s'adjoindront à toi:
ils garderont à la garde de la tente du rendez-vous,
pour tout travail de la tente.
L'étranger n'approchera pas de vous.
5 Vous garderez à la garde du sanctuaire
et à la garde de l'autel.
Il n'y aura plus encore d'écume contre les Benei Ysraël.
6 Et moi, voici, je prends vos frères, les Léwi,
au sein des Benei Ysraël,
à vous donnés en don par YHWH,
pour travailler au travail de la tente du rendez-vous.
7 Toi et tes fils avec toi, gardez votre prêtrise,
vous travaillerez à tout propos de l'autel
et à l'intérieur du voile:
votre prêtrise est un travail de don que je vous donne.
L'étranger qui approche est mis à mort.
8 YHWH parle à Aharone:
« Voici je te donne moi-même la garde de mes prélèvements,
pour tous les sacrements des Benei Ysraël.
Je les donne à toi et à tes enfants, pour messianité,
en loi à perpétuité.

C'est pour toi 9
sacrement des sacrements, feu:
tous leurs présents,
toutes leurs offrandes,
tous leurs expiatoires, toutes leurs coulpes,
qu'ils me rapportent.
Ce sont sacrement des sacrements pour toi et tes fils.
Mangez du sacrement des sacrements: 10
tout mâle en mange.
C'est pour toi un sacrement.»

Cela est pour toi le prélèvement de leur don, 11
pour tout balancement des Benei Ysraël.
Je te les donne à toi, à tes fils,
à tes filles avec toi,
en loi à perpétuité,
tout pur, en ta maison, le mange.

Toute la crème de l'huile, 12
toute la crème du moût et du froment
leur entête, ce qu'ils donnent pour YHWH,
je te la donne.
Prémices de tout ce qui est en leur terre, 13
qu'ils apportent pour YHWH:
c'est à toi.
Tout pur, en ta maison, en mange.

Tout interdit en Ysraël 14
est à toi.
Tout fendeur de matrice, pour toute chair, 15
qu'ils présentent pour YHWH, homme ou bête
est à toi.
Mais rachète, rachète l'aîné de l'homme.
Rachète l'aîné de la bête impure.
Les rachetés, dès l'âge d'un mois, 16
rachète-les, sur évaluation;
cinq sicles, au sicle du sanctuaire, à vingt guérah.
Mais l'aîné du taureau 17
ou l'aîné du mouton
ou l'aîné de la chèvre
ne les rachète pas: ils sont consacrés.

Tu répands leur sang sur l'autel,
tu fais fumer leur graisse,
feu en senteur agréable pour YHWH.
18 Leur chair est à toi
comme la poitrine du balancement,
comme la cuisse droite:
c'est à toi.

19 Tout prélèvement de sacrements,
que les Benei Ysraël élèvent pour YHWH
je te les donne à toi, à tes fils,
à tes filles avec toi en loi à perpétuité.
C'est en face de YHWH, pacte de sel à perpétuité.
Pour toi et pour ta semence avec toi. »
20 YHWH dit à Aharone:
« Sur leur terre tu ne possèderas rien.
Tu n'auras pas de part en leur sein:
je suis ta part et ta possession,
au sein des Benei Ysraël.

Pour les Benei Léwi voici: je leur donne 21
toute dîme en Ysraël pour possession,
en échange de leur travail, de ce qu'ils travaillent
au travail de la tente du rendez-vous.
Et les Benei Ysraël ne se présenteront plus encore 22
à la tente du rendez-vous
pour porter la faute et mourir.
Le Léwi, lui, travaille, 23
au travail de la tente du rendez-vous:
eux-mêmes portent leur tort,
en règle à perpétuité pour vos âges.

Au sein des Benei Ysraël 24
ils ne possèdent pas de possession:
la dîme des Benei Ysraël,
dont ils prélèvent le prélèvement, pour YHWH
je la donne au Léwi pour possession.
Sur quoi je leur dis:
au sein des Benei Ysraël
ils ne possèdent pas de possession. »

YHWH parle à Moshé. Il dit: 25
« Parle aux Léwi. Dis-leur: 26
Quand vous prenez, des Benei Ysraël, la dîme
que je vous donne de leur part pour votre possession,
vous prélevez d'elle le prélèvement pour YHWH:
la dîme de la dîme.
Votre prélèvement vous est imputé, 27
comme froment de l'aire,
comme surcroît du pressoir.
Ainsi prélevez, vous aussi, le prélèvement de YHWH 28
de toutes vos dîmes,
que vous prenez aux Benei Ysraël.
Donnez-en le prélèvement de YHWH,
à Aharone, le prêtre.
Prélevez de tous vos dons, tout prélèvement de YHWH, 29
de toute sa crème, son sacrement.

30 Dis-leur:
« Quand vous prélèverez de lui sa crème
ce sera imputé aux Léwi
comme produit de l'aire,
comme produit du pressoir.
31 Vous en mangerez en tout lieu, vous et vos maisons,
car c'est un salaire pour vous,
la contre-partie de votre travail dans la tente du rendez-vous,
32 et vous ne porterez pas pour lui de faute,
quand vous prélèverez de lui sa crème,
vous ne profanerez pas les sacrements d'Ysraël:
vous ne mourrez pas. »

19

YHWH parle à Moshé et à Aharone. Il dit : 1
« Voici la règle de la torah 2
que YHWH prescrit en disant :

« Parle au Benei Ysraël.
Ils prendront pour toi une vache rousse,
parfaite, sans tare,
sur laquelle le joug n'a pas été monté.
Ils la donneront à El'azar le prêtre. 3
Il la sort hors du camp,
il l'égorge en face de lui.
El'azar, le prêtre, prend de son sang avec son doigt. 4
Il asperge sept fois, de son sang,
en direction de la tente du rendez-vous.
Il brûle la vache, sous ses yeux, 5
sa peau, sa chair, son sang.
Sur sa fiente, il la brûle.
Le prêtre prend du bois de cèdre, de l'hysope, 6
de l'écarlate de cochenille :
il les lance dans le brasier de la vache.
Le prêtre nettoie ses habits 7
il lave sa chair à l'eau.
Puis il vient au camp :
le prêtre est impur jusqu'au soir.

Celui qui la brûle nettoie ses habits à l'eau. 8
Il lave sa chair à l'eau.
Il est impur jusqu'au soir.

Un homme pur rassemble la cendre de la vache. 9
Il la dépose, hors du camp, en un lieu pur.
Elle est pour la communauté des Benei Ysraël en garde,
pour les eaux de souillure :
c'est un expiatoire.
Le ramasseur de la cendre de la vache
nettoie ses habits. 10
Il est impur jusqu'au soir.

C'est pour les Benei Ysraël
et pour le métèque, résidant en leur sein,
une règle à perpétuité.

11 Toucheur d'un mort, de tout être d'homme
est impur sept jours.
12 Il se défaute, grâce à elles, le troisième jour,
le septième jour, il est pur.
S'il ne se défaute pas le troisième jour,
il n'est pas pur le septième jour.
13 Qui touche un mort, l'être d'un homme qui est mort,
et ne se défaute pas,
rend impur la demeure de YHWH.
Cet être est retranché d'Ysraël.
N'ayant pas mis sur lui les eaux de souillure
il est impur : son impureté est encore en lui.

14 Voici la torah :
Un homme mourant dans une tente,
tout venant dans la tente,
et tout ce qui se trouve dans la tente,
sont impurs sept jours.
15 Tout objet découvert
qui n'a pas de couvert clos sur lui,
est impur.
16 Qui touche sur la face d'un champ
une victime de l'épée ou un mort,
ou les ossements d'un homme ou un tombeau,
est impur sept jours.

Ils prennent, pour l'impur, de la cendre 17
du brasier de l'expiatoire.
Il donne dessus des eaux vives avec un objet
un homme pur prend de l'hysope, la trempe dans les eaux, 18
il asperge la tente, les objets, les êtres qui sont là,
le toucheur d'ossements, ou de cadavre,
ou de mort, ou de tombeau.
Le pur asperge l'impur, 19
le troisième jour et le septième jour.
Il se défaute le septième jour.
Il nettoie ses habits, se lave à l'eau.
Le soir, il est pur.

Un homme qui est impur et ne se défaute pas, 20
cet être est retranché du sein de l'assemblée,
car il a rendu impurs les sacrements de YHWH.
Il n'a pas jeté sur lui les eaux de souillure:
il est impur.
C'est pour eux une règle à perpétuité. 21

Qui asperge les eaux de souillure
nettoie ses habits.
Qui touche aux eaux de souillure
est impur jusqu'au soir.
Toucheur d'impur est impur: 22
l'être qui le touche est impur jusqu'au soir. »

20

1 Les Benei Ysraël viennent, toute la communauté,
au désert de Tsine au premier mois.
Le peuple demeure à Qadesh.
Miryam meurt là, et là elle est enterrée.

2 La communauté n'a pas d'eau.
Ils s'assemblent contre Moshé et contre Aharone.
3 Le peuple dispute contre Moshé. Ils lui disent, ils lui disent:
« Ah, si nous avions expiré
comme ont expiré nos frères en face de YHWH!
4 Pourquoi avez-vous fait venir l'assemblée de YHWH
au désert pour y mourir, nous et notre bétail?
5 Pourquoi nous avez-vous fait monter de Mitsraïm,
pour nous conduire en ce lieu de malheur?
Non pas un lieu de semailles,
de figues, de vignes, de grenades:
et sans eau pour boire! »
6 Moshé et Aharone viennent en face de l'assemblée
à l'entrée de la tente du rendez-vous.
Ils tombent sur leur face.
La gloire de YHWH se fait voir à eux.

7 YHWH parle à Moshé. Il dit:
8 « Prends la branche: rassemble la communauté,
toi et Aharone ton frère.
Parlez au rocher, sous leurs yeux.
Il donnera ses eaux.
Tu feras sortir pour eux de l'eau du rocher.
Tu désaltèreras la communauté et son bétail.

9 Moshé prend la branche en face de YHWH,
comme il le lui a prescrit.
10 Moshé et Aharone rassemblent l'assemblée en face du rocher.
Il leur dit:
« Entendez donc, révoltés!
De ce rocher là
nous ferons sortir pour vous de l'eau. »

Moshé lève la main, 11
frappe le rocher de sa branche, deux fois.
Des eaux abondantes jaillissent.
La communauté se désaltère avec son bétail.

YHWH dit à Moshé et à Aharone 12
« Parce que vous n'avez pas eu foi en moi,
pour me sanctifier aux yeux des Benei Ysraël,
ainsi vous ne conduirez pas cette assemblée
sur la terre que je leur donne. »

Ce sont les Eaux de Merivah, les Eaux de la Dispute, 13
où les Benei Ysraël disputèrent contre YHWH
qui a été sanctifié grâce à elles.

14 Moshé envoie de Qadesh des émissaires au roi d'Édome:
« Ainsi parle ton frère, Ysraël:
'Toi, tu connais tout le harassement
qui a fondu sur nous.
15 Nos pères sont descendus en Mitsraïm.
Nous y sommes restés des jours nombreux.
Mitsraïm nous a maltraités, nous et nos pères.
16 Nous avons crié vers YHWH.
Il a entendu notre voix.
Il a envoyé un émissaire
et nous a fait sortir de Mitsraïm.
Nous voici à Qadesh,
la ville aux confins de tes frontières.

17 Nous traverserons donc la terre!
Nous ne traverserons ni les champs ni les vignes.
Nous ne boirons pas les eaux des puits.
Nous irons par la Route du Roi.
jusqu'à ce que nous ayons traversé ta frontière.' »

18 Édome lui dit:
« Tu ne passeras pas chez moi,
que je ne sorte contre toi avec l'épée. »

19 Les Benei Ysraël lui disent:
« Nous monterons par la voie.
Si nous buvions tes eaux, moi et mes troupeaux,
j'en donnerais le prix.
Mais il n'en sera rien:
je passerai à pied. »
20 Il dit:
« Tu ne passeras pas! »

Édome sort à sa rencontre
avec un peuple pesant, avec une main puissante.
21 Édome refuse de donner à Ysraël de traverser sa frontière.
Ysraël se détourne de lui.

Ils partent de Qadesh. 22
Les Benei Ysraël, toute la communauté
viennent à Hor-le-Mont.
YHWH dit à Moshé et à Aharone, à Hor-le-Mont, 23
sur la frontière de la terre d'Édome, il dit :
« Aharone sera réuni à ses peuples 24
Non il ne viendra pas sur la terre
que je donne aux Benei Ysraël,
parce que vous vous êtes révoltés contre ma bouche,
aux Eaux de Merivah.
Prends Aharone et El'azar, son fils, 25
fais les monter vers Hor-le-Mont,
enlève les habits d'Aharone. 26
Revêts-en El'azar, son fils.
Aharone sera réuni et mourra là. »

Moshé fait comme l'a prescrit YHWH. 27
Ils montent vers Hor-le-Mont,
sous les yeux de toute la communauté.
Moshé enlève les habits d'Aharone. 28
Il en revêt El'azar son fils.
Aharone meurt là, sur la cime de la montagne.

Moshé et El'azar descendent de la montagne.
Toute la communauté voit qu'Aharone a expiré. 29
Ils pleurent Aharone trente jours,
toute la maison d'Ysraël.

21

1 Le Kena'ani, roi de 'Arad, habitant le Néguev,
entend qu'Ysraël vient par la route des Atarim.
Il guerroie contre Ysraël. Il en capture des captifs.
2 Ysraël voue un vœu à YHWH. Il dit:
«Si tu donnais, si tu donnais ce peuple en ma main,
j'interdirais ses villes.»

3 YHWH entend la voix d'Ysraël. Il lui donne les Kena'nai.
Il les interdit, avec leurs villes.
Il clame le nom du lieu: Ḥormah, l'Interdite.

Ils partent de Hor-le-Mont sur la route de la Mer du Jonc, 4
pour contourner la terre d'Édome.
En route l'être du peuple s'angoisse.
Le peuple parle contre Élohim et contre Moshé : 5
« Pourquoi nous avez-vous fait monter de Mitsraïm ?
Pour mourir au désert ?
Car il n'y là pas de pain, pas d'eau.
Notre être s'est dégouté de ce pain gâté. »

YHWH déchaîne contre le peuple les serpents ardents. 6
Ils mordent le peuple.
Un peuple nombreux meurt en Ysraël.
Le peuple vient vers Moshé. Ils disent : 7
« Nous avons fauté : oui nous avons parlé
contre YHWH et contre toi.
Prie YHWH :
il écartera de nous le serpent. »

Moshé prie pour le peuple.
YHWH dit à Moshé : 8
« Fais-toi un serpent ardent.
Place-le sur une hampe.
Quiconque sera mordu :
le verra et vivra. »

Moshé fait un serpent de bronze. Il le place sur la hampe. 9
Et c'est quand un serpent mord un homme,
celui-ci voit le serpent de bronze et il vit.

10 Les Benei Ysraël partent. Ils campent à Ovot.
11 Ils partent d'Ovot. Ils campent aux Ruines d'Avarim,
au désert, en face de Moav, à l'Orient du soleil.
12 De là, ils partent. Ils campent au torrent de Zérède.
13 De là, ils partent. Ils campent au-delà d'Arnone,
qui est au désert et sort de la frontière de l'Emori,
car Arnone est à la frontière de Moav, entre Moav et l'Emori.
14 Il est ainsi dit dans l'Acte des Guerres de YHWH :
« Avec Wahev en Souphah,
avec les torrents d'Arnone,
15 et la pente des torrents,
tout ce qui tend vers la ville de 'Ar
et s'adosse à la frontière de Moav... »

16 De là vers Beèr, le puits.
C'est le Beèr dont YHWH dit à Moshé :
« Rassemble le peuple
Je leur donnerai de l'eau. »
17 Alors Ysraël chante ce poème :

« Monte, puits !
Exaltez-le !
18 Puits que des souverains ont creusé,
Qu'ont foré les nobles du peuple,
A coups de burin, grâce à leur sceptre ! »

Et du désert vers Matane.
19 De Matane, à Naḥaliël,
de Naḥaliël à Bamot.
20 De Bamot vers le val qui est au Champ de Moav,
sur la cime de Pisgah,
où l'on observe la face du désert.

Ysraël envoie des émissaires à Siḥone le roi des Émori, 21
pour dire :
« Je passerai par ta terre 22
Nous ne dévierons pas à travers champs et vignes.
Nous ne boierons pas l'eau des puits.
Nous irons sur la Route du Roi,
jusqu'à ce que nous traversions ta frontière. »
Siḥone ne donne pas à Ysraël de traverser sa frontière. 23
Siḥone mobilise tout son peuple.
Il sort à la rencontre d'Ysraël, au désert.
Il vient à Yahats. Il guerroie contre Ysraël.
Ysraël le bat à bouche d'épée : 24
il hérite de sa terre, d'Arnone à Yaboq,
et jusqu'aux confins des Benei 'Amone,
car la frontière des Benei 'Amone est terrible.

Ysraël prend toutes ces villes. 25
Ysraël occupe toutes les villes de l'Emori : Ḥeshbone
et toutes ses dépendances,
car Ḥeshbone est la ville de Siḥone, le roi des Emori, 26
lui qui avait guerroyé contre le premier roi de Moav,
et pris de sa main toute sa terre,
jusqu'à l'Arnone.
Ainsi disent les auteur des paraboles : 27
« Venez à Ḥeshbone !
Qu'elle soit rebâtie et rétablie
la ville de Siḥone,
car un feu est sorti de Ḥeshbone, 28
une flamme de la cité de Siḥone.
Elle a dévoré 'Ar-en-Moav !
Les Ba'als des hauteurs d'Arnone !

Malheur à toi, Moav ! 29
Tu es perdu, peuple de Kemosh
Il donne à ses fils d'être des fuyards
à ses filles des captives
du roi des Emori, Siḥone !
Nous les avons percés de flèches : 30
Ḥeshbone est dévastée jusqu'à Divone,
ravagée jusqu'à Nophaḥ, toute proche de Meideva. »

31 Ysraël demeure dans le pays de l'Emori.

32 Moshé envoie explorer Ya'zèr.
Ils s'emparent de ses dépendances.
Il hérite de l'Emori qui est là.

33 Ils font face, ils montent par la route de Bashane.
'Og, le roi de Bashane, sort à leur rencontre,
lui et tout son peuple, pour la guerre, à Edré'i.
34 YHWH dit à Moshé:
« Ne frémis pas de lui,
car je l'ai donné en ta main,
avec tout son peuple et sa terre.
Tu lui feras comme tu as fait à Siḥone,
le roi de l'Emori, qui demeure à Ḥeshbone. »

35 Ils le battent avec ses fils et tout son peuple,
jusqu'à ce qu'il ne reste plus aucun vestige de lui.
Ils héritent de sa terre.

22

Les Benei Ysraël partent. 1
Ils campent dans les steppes de Moav,
au delà du Yardène de Yereḥo.
Balaq ben Tsipor, voit 2
tout ce qu'Ysraël a fait à l'Emori.
Moav tremble fort, en face du peuple, 3
car il est nombreux.
Moav est en transes, en face des Benei Ysraël.

Moav dit aux anciens de Midiane : 4
« Maintenant l'assemblée va fourrager tous nos alentours,
comme le bœuf fourrage l'herbe du champ. »

Balaq ben Tsipor, est en ce temps roi de Moav.
Il envoie des émissaires à Bil'ame ben Be'or, 5
à Petore qui est sur le Fleuve, en terre des Benei 'Amo,
pour le convoquer en disant :
« Voici : un peuple est sorti de Mitsraïm.
Voici : il a recouvert l'œil de la terre.
Il est installé vis à vis de moi :
dès lors, va donc ! 6
Maudis pour moi ce peuple,
car il est plus puissant que moi.
Peut-être pourrai-je le frapper,
et le chasser de la terre.
Oui, je le sais :
celui que tu bénis est béni,
celui que tu maudis est maudit. »

Les anciens de Moav, les anciens de Midiane vont : 7
ils ont en mains des charmes.
Ils viennent vers Bil'ame.
Ils lui disent les paroles de Balaq.

8 Il leur dit:
« Nuitez ici, cette nuit.
Je vous répondrai demain d'une parole,
quand YHWH m'aura parlé. »
Les chefs de Moav demeurent avec Bil'ame.
9 Elohim vient vers Bil'ame. Il dit:
« Qui sont ces hommes, avec toi? »
10 Bil'ame dit à l'Elohim:
« Balaq ben Tsipor, le roi de Moav
m'a envoyé dire:
11 « Voici: le peuple sorti de Mitsraïm
recouvre l'œil de la terre.
Maintenant, va, honnis-le pour moi.
Peut-être pourrai-je guerroyer contre lui,
et le chasser. »
12 Elohim dit à Bil'ame:
« Ne va pas avec eux.
Ne maudis pas le peuple,
car il est béni. »

13 Bil'ame se lève au matin. Il dit aux chefs de Balaq:
« Allez vers votre terre,
car YHWH refuse
de me donner d'aller avec vous. »
14 Les chefs de Moav se lèvent.
Ils vont vers Balaq. Ils disent:
« Bil'ame refuse d'aller avec nous. »

15 Balaq continue d'envoyer encore des chefs,
plus nombreux et plus glorieux que ceux-là.
16 Ils viennent vers Bil'ame. Ils lui disent:
« Ainsi parle Balaq ben Tsipor:
'Ne refuse donc pas, va donc!
17 je t'honorerai, je t'honorerai fort:
tout ce que tu me diras, je le ferai.
Va donc! Honnis pour moi ce peuple.' »

Bil'ame répond. Il dit aux serviteurs de Balaq: 18
« Même si Balaq me donnait
sa maison pleine d'argent et d'or
je ne pourrais transgresser
la bouche de YHWH mon Elohim
pour faire peu ou prou.
Maintenant demeurez donc ici, vous aussi cette nuit. 19
Je saurais ce que YHWH ajoutera en me parlant. »

Elohim vient vers Bil'ame, la nuit. Il lui dit: 20
« Si ces hommes viennent pour t'appeler,
lève-toi ! Va avec eux.
Mais la parole que je te dirai,
tu la feras. »

Bil'ame se lève au matin. Il sangle son ânesse. 21
Il va avec les chefs de Moav.
La narine d'Elohim brûle parce qu'il va. 22
L'émissaire de YHWH se poste sur la route pour lui faire
obstacle.
Lui monte sur son ânesse. Ses deux garçons sont avec lui.
L'ânesse voit l'émissaire de YHWH posté sur la route, 23
l'épée dégaînée en main.
L'ânesse dévie de la route: elle va dans le champ.
Bil'ame bat l'ânesse pour la ramener sur la route.
L'émissaire de YHWH est arrêté sur le sentier des vignes, 24
une haie de-ci. une haie de-là.
L'ânesse voit l'émissaire de YHWH. Elle serre le mur. 25
Elle serre le pied de Bil'ame contre le mur.
Il continue à la battre.
L'émissaire de YHWH continue à passer. 26
Il s'arrête dans un lieu étroit,
où il n'y a pas de route pour dévier,
ni à droite, ni à gauche.
L'ânesse voit l'émissaire de YHWH. 27
Elle s'accroupit sous Bil'ame.
La narine de Bil'ame brûle.
Il frappe l'ânesse avec un bâton.
YHWH ouvre la bouche de l'ânesse. Elle dit à Bil'ame: 28
« Que t'ai-je fait pour que tu me battes
par trois fois ? »

29 Bil'ame dit à l'ânesse:
« C'est que tu te joues de moi!
Si j'avais une épée en main
je te tuerais à l'instant. »
30 L'ânesse dit à Bil'ame:
« Ne suis-je pas ton ânesse?
Tu me montes depuis que tu existes, et jusqu'à ce jour,
me suis-je jamais exposée, exposée
à agir ainsi envers toi?
Il dit:
'Non!' »

31 YHWH dessille les yeux de Bil'ame.
Il voit l'émissaire de YHWH posté sur la route,
son épée dégaînée en main.
Il s'agenouille, il se prosterne sur ses narines.
32 L'émissaire de YHWH lui dit:
« Pourquoi as-tu battu ton ânesse
voilà trois fois?
Voici: moi, je suis sorti pour faire obstacle
car ta route contre moi, est tortueuse.
33 L'ânesse m'a vu.
Elle a dévié en face de moi voilà trois fois.
Si elle n'avait pas dévié, en face de moi,
oui, maintenant je t'aurais tué toi aussi,
mais elle, je l'aurais laissée vivre. »

Bil'ame dit à l'émissaire de YHWH: 34
« J'ai fauté, car je ne savais pas
que tu étais posté à ma rencontre sur la route.
Maintenant, si c'est mauvais à tes yeux
je m'en retournerais. »
L'émissaire de YHWH dit à Bil'ame: 35
« Va avec les hommes.
La parole
dont je te parlerai,
tu ne parleras que d'elle. »

Bil'ame va avec les chefs de Balaq.
Balaq entend que Bil'ame vient. 36
Il sort à sa rencontre vers la ville de Moav,
sur la frontière de l'Arnone, aux confins de la frontière.

Balaq dit à Bil'ame: 37
« Ne t'ai-je pas envoyé, envoyé appeler?
Pourquoi n'es-tu pas allé vers moi?
Est-ce qu'en vérité je ne puis t'honorer? »
Bil'ame dit à Balaq: 38
« Voici, je suis venu vers toi.
Maintenant, je ne pourrai rien dire.
La parole qu'Elohim mettra dans ma bouche,
je la dirai, elle seule. »

Bil'ame va avec Balaq. Ils viennent à Qiriat-Ḥoutsot. 39
Balaq sacrifie des bovins et des ovins. 40
Il les envoie à Bil'ame
et aux chefs qui sont avec lui.
Et c'est au matin: Balaq prend Bil'ame. 41
Il le fait monter aux Hauts-lieux de Ba'al
il voit de là le confin du peuple.

23

1 Bil'ame dit à Balaq :
« Construis-moi ici sept autels.
Prépare-moi ici sept taurillons et sept béliers. »
2 Balaq fait comme Bil'ame a dit.
Balaq et Bil'ame font monter un taurillon et un bélier
sur chaque autel.
3 Bil'ame dit à Balaq :
« Poste-toi sur ton holocauste : j'irai.
Peut-être YHWH se manifestera-t-il à ma rencontre,
me faisant voir quelque parole : je t'en informerai. »
Il va, solitaire.

4 Elohim se manifeste à Bil'ame qui lui dit :
« J'ai disposé sept autels.
J'ai fait monter un taurillon et un bélier sur l'autel. »
5 YHWH met une parole dans la bouche de Bil'ame. Il dit :
« Retourne vers Balaq. Parle ainsi... »
6 Il retourne vers lui, qui est posté sur son holocauste,
avec tous les chefs de Moav.

7 Il élève sa parabole. Il dit :

« D'Arame, Balaq, le roi de Moav, m'a fait venir,
des montagnes d'Orient :
Va, maudis pour moi Ya'aqov !
Va, outrage Ysraël. »
8 Comment honnir celui qu'El ne honnit pas !
Comment outrager celui que YHWH n'outrage pas !
9 Car de la cime des rocs je le contemple,
du haut des collines je le découvre :
Oui, c'est un peuple qui demeure à part,
il n'est pas compté parmi les nations.
10 Qui peut compter la poussière de Ya'aqov ?
Qui peut dénombrer le quart d'Ysraël ?
Meure mon être de la mort des équitables ;
que mon avenir soit identique au sien. »

Balaq dit à Bil'ame: 11
« Que m'as tu donc fait?
Je t'ai pris pour honnir mes ennemis.
Et voici que tu les bénis! »
Il répond et dit: 12
« N'est-ce pas ce que YHWH met en ma bouche
que je garde pour le dire? »
Balaq lui dit: 13
« Va donc avec moi en un autre lieu
là où tu le verras enfin.
Tu verras ses confins,
mais tu ne le verras pas tout entier.
De là tu le honniras pour moi. »

Il le prend au Sdé-Tsophim, le Champ des Guetteurs, 14
sur la cime du Pisgah.
Il bâtit sept autels.
Il fait monter un taurillon et un bélier sur chaque autel.
Il dit à Balaq: 15
« Poste-toi ici sur ton holocauste.
Et moi je me manifesterai là. »
YHWH se manifeste à Bil'ame. 16
Il met la parole dans sa bouche. Il dit:
« Retourne vers Balaq. Parle ainsi... »
Il vient vers lui. Le voici: il est posté sur son holocauste. 17
Les chefs de Moav sont avec lui.
Balaq lui dit:
« Qu'a dit YHWH? »
Il élève sa parabole, et dit: 18

« Lève-toi, Balaq, entends:
écoute-moi, fils de Tsipor.
El n'est pas homme pour mentir, 19
fils d'Adame pour se rétracter.
Il a dit cela: ne le ferait-il pas?
Il a parlé: ne le réaliserait-il pas?
Voici: j'ai été pris pour bénir. 20
Et il a béni: je ne peux le contredire.
Il n'a pas aperçu méfait en Ya'aqov. 21
Il n'a pas vu de tourment en Ysraël.

YHWH, son Elohim, est avec lui,
avec lui, la fanfare du roi.
22 El les a fait sortir de Mitsraïm.
Oui, il a des cornes de buffle:
23 non, pas de serpent en Ya'aqov!
Pas de magie en Ysraël!
Maintenant il est dit à Ya'aqov et à Ysraël
ce que fait El:

24 Oui, un peuple!
Il se lèse comme un léopard.
Il bondit comme un lion.
Il ne se couche, qu'il n'ait dévoré sa proie:
Il boit le sang des victimes. »

25 Balaq dit à Bil'ame:
« Tu ne le honnis pas, tu ne le honnis pas encore!
Mais ne le bénis pas, ne le bénis pas encore! »
26 Bil'ame répond. Il dit à Balaq:
« Ne t'ai-je pas parlé et dit:
'Je ferai tout ce que YHWH dira?' »
27 Balaq dit à Bil'ame:
« Va donc! Je te prendrai
en un autre lieu.
Peut-être sera-t-il droit aux yeux de l'Elohim
que tu le honisses pour moi de là. »

28 Balaq prend Bil'ame sur la cime du Pe'or,
d'où l'on contemple la face du Yeshimone
29 Bil'ame dit à Balaq:
« Construis-moi ici sept autels.
Prépare-moi ici sept taurillons
et sept béliers. »

30 Balaq fait comme Bil'ame l'a dit.
Il fait monter un taurillon et un bélier sur l'autel.

24

Bil'ame voit qu'il est bien aux yeux de YHWH 1
de bénir Ysraël.
Il ne va pas, comme chaque fois,
à la rencontre des serpents.
Il tend sa face vers le désert.
Bil'ame lève les yeux. Il voit Ysraël campé par rameaux. 2
Et c'est sur lui le souffle d'Elohim:
il élève sa parabole. Il dit: 3

« Harangue de Bil'ame ben Be'or,
harangue du mâle à l'œil ouvert,
harangue de l'entendeur des dires d'El 4
qui contemple la contemplation de Shadaï.
Tombant, ses yeux se dessillent:

Qu'elles sont belles, tes tentes, Ya'aqov! 5
Tes demeures, Ysraël!
Comme torrents, ils déferlent! 6
Comme jardins sur le fleuve,
comme aloès plantés par YHWH,
comme cèdres près des eaux!
Ruisselle l'eau de ses deux seilles, 7
sa semence, sur les eaux abondantes.
Son roi se transcende plus qu'Agag,
sa royauté s'exalte!
El l'a fait surgir de Mitsraïm: 8
oui, il a des cornes de buffle.
Il dévore les peuples, ses oppresseurs,
leurs os, il les brise,
il frappe de ses flèches, il fracasse...
Il s'accroupit, se couche 9
comme un lion, comme une panthère.
Qui le relèvera?
Tes bénisseurs sont bénis,
et tes maudisseurs maudits. »

10 La narine de Balaq brûle contre Bil'ame.
Il claque ses paumes.
Balaq dit à Bil'ame:
« Je t'ai appelé pour honnir mon ennemi
et voici tu l'as béni, béni
par trois fois!
11 Maintenant, enfuis-toi vers ton lieu.
J'ai dit: 'Je te comblerai d'honneurs'
Voilà: YHWH te refuse l'honneur. »
12 Bil'ame dit à Balaq:
« N'ai-je donc pas parlé à tes émissaires
que tu m'avais envoyés, en disant:
13 « Même si Balaq me donnait
sa maison pleine d'or et d'argent
je ne pourrai trangresser
la bouche de YHWH
pour faire, en bien ou en mal, selon mon cœur.
Ce que YHWH dira, je le dirai. »
14 Maintenant, me voici, je vais vers mon peuple.
Va, je t'avise de ce que ce peuple fera à ton peuple,
dans l'après des jours. »
15 Il élève sa parabole. Il dit:

« Harangue de Bil'ame ben Be'or,
harangue du mâle à l'œil ouvert,
16 harangue de l'entendeur des dires d'El
le connaisseur de la connaissance du sublime
qui contemple la contemplation de Shadaï.
Tombant, ses yeux se dessillent:

17 « Je le vois, mais non maintenant,
je le considère mais non prochain:
une étoile avance de Ya'aqov,
un rameau se lève en Ysraël.
Il fracasse les tempes de Moav,
il écrase tous les Benei Shèt.
18 Edome sera son héritage,
Sé'ir son héritage sur ses ennemis.
Ysraël fait prouesse,
19 de Ya'aqov descend le dominateur.
Il détruit le vestige de la ville. »

Il voit 'Amaleq. Il élève sa parabole. Il dit: 20

En tête des peuples, 'Amaleq,
son avenir confine à perdition. »
Il voit le Qéni. 21
Il élève sa parabole. Il dit:

« Pérenne est ta demeure,
ton nid posé dans le rocher,
car si Qaïne est à brûler 22
quand donc Ashour te capturera-t-il? »

Il élève sa parabole. Il dit: 23

« Oïe! Qui vivra après qu'El l'aura institué? 24
Navires, des rives de Kitime,
ils subjugueront Ashour,
ils subjugueront 'Ever;
lui aussi confiné à perdition. »

Bil'ame se lève. Il va, il retourne à son lieu. 25
Balaq aussi va sa route.

25

1 Ysraël demeure à Shitim.
Le peuple commence à putasser avec les filles de Moav.
2 Elles convient le peuple aux sacrifices de leurs Elohim.
Le peuple mange. Ils se prosternent devant leurs Elohim.
3 Ysraël s'accouple à Ba'al-Pe'or.

La narine de YHWH brûle contre Ysraël.
4 YHWH dit à Moshé.
« Prends tous les chefs du peuple.
Prends-les devant YHWH contre le soleil.
YHWH reviendra de sa brûlure de narine contre Ysraël. »
5 Moshé dit aux juges d'Ysraël:
« Que chacun tue ses hommes,
ceux qui s'accouplent à Ba'al-Pe'or. »

6 Voici: un homme, des Benei Ysraël, vient.
Il présente à ses frères la Midianite,
aux yeux de Moshé,
aux yeux de toute la communauté des Benei Ysraël.
Ceux-ci pleurent à l'entrée de la tente du rendez-vous.

7 Pinḥas ben El'azar ben Aharone, le prêtre, voit.
Il se lève au sein de la communauté.
Il prend une lance dans sa main,
8 Il vient derrière l'homme d'Ysraël
dans l'alcôve et les transperce, tous deux,
l'homme d'Ysraël, puis la femme, au bas-ventre.
Le fléau cesse chez les Benei Ysraël.
9 Le fléau a fait quatorze mille morts.

10 YHWH parle à Moshé. Il dit:
11 « Pinḥas ben El'azar ben Aharone, le prêtre,
a détourné ma brûlure du sein des Benei Ysraël,
en étant jaloux de ma propre jalousie parmi eux.
Et je n'ai pas achevé les Benei Ysraël dans ma jalousie.
12 C'est pourquoi, dis:
« Me voici: je lui donne mon pacte de paix.

Il sera pour lui et pour sa semence, après lui. 13
Un pacte de prêtrise à perpétuité
parce qu'il a été jaloux pour son Elohim,
en absolvant les Benei Ysraël. »

Le nom de l'homme d'Ysraël frappé, 14
frappé avec la Midianite : Zimri ben Salou,
souverain de la maison des pères du Shim'oni.
Nom de la femme frappée, la Midianite : 15
Kozbi, fille de Tsour, c'est le chef des tribus
dont la maison du père est en Midiane. »

YHWH parle à Moshé. Il dit : 16
« Attaque les Midianim 17
vous les battrez.
Car il vous ont attaqués 18
avec leurs tromperies, dont ils vous ont trompés,
à propos de Pe'or,
à propos de Kozbi, la fille du souverain de Midiane,
leur sœur frappée le jour du fléau,
à propos de Pe'or. »

19 Et c'est après le fléau,

26

1 YHWH dit à Moshé
et à El'azar ben Aharone, le prêtre, il dit :
2 « Relevez le nombre de têtes
de toute la communauté des Benei Ysraël ;
de vingt ans et plus, pour la maison de leurs pères,
tous ceux qui sortent à la milice en Ysraël.
3 Moshé et El'azar, le prêtre, leur parlent
dans les steppes de Moav,
près du Yardène de Yeréḥo en disant :
4 « De vingt ans et plus... »
comme YHWH l'a prescrit à Moshé et aux Benei Ysraël
sortant de la terre de Mitsraïm. »

5 Reouvène est l'aîné d'Ysraël.
Benei Reouvène :
Ḥanokh clan des Ḥanokhi,
de Palou clan des Palouï,
6 de Ḥetsrone clan des Ḥetsroni,
de Karmi clan des Karmi,
7 voilà les clans du Reouvèni.
Et ce sont leurs recensés :
quarante trois mille sept cent trente.
8 Fils de Palou Eliav
9 fils d'Eliav Nemouël, Datane, Avirame,
Datane et Avirame étaient les appelés de la communauté
qui se sont insurgés contre Moshé et contre Aharone
dans la ligue de Qoraḥ,
en leur insurrection contre YHWH.
10 La terre avait ouvert sa bouche, les avait engloutis avec
Qoraḥ, à la mort de la ligue quand le feu avait dévoré
les deux cent cinquante hommes
devenus un symbole.
11 Mais les fils de Qoraḥ ne sont pas morts.

Benei Shim'one, pour leurs clans: 12
de Nemouël clan des Nemouéli,
de Yamine clan des Yamini,
de Yakhine clan des Yakhini,
de Zéraḥ clan des Zareḥi, 13
de Shaoul clan des Shaouli.
Voilà les clans des Shim'oni: 14
vingt deux mille deux cents.

Benei Gad, pour leurs clans: 15

de Tsephone clan des Tsephoni,
de Ḥagui clan des Ḥagui,
de Shouni clan des Shouni,
de Ozni clan des Ozni, 16
de 'Eri clan des 'Eri,
de Arode clan des Arodi, 17
de Aréli clan des Aréli.
Voilà les clans des Benei Gad pour leurs recensés: 18
quarante mille cinq cents.

Benei Yehoudah: 19
'Er et Onane qui sont morts en terre de Kena'ane
et ce sont les Benei Yehoudah, pour leurs clans: 20
de Shélah clan des Shélani,
de Pérets clan des Partsi,
de Zéraḥ clan des Zareḥi,
et ce sont les fils de Perets: 21
de Ḥetsrone clan des Ḥetsroni,
de Ḥamoul clan des Ḥamouli.
Voilà les clans de Yehoudah, pour leurs recensés: 22
soixante seize mille cinq cents.
Benei Yssaskhar, pour leurs clans: 23
Tola' clan des Tola'i,
de Pouwah clan des Pouni,
de Yashouv clan des Yashouvi, 24
de Shimrone clan des Shimroni.
Voilà les clans d'Yssaskhar, pour leurs recensés: 25
soixante quatre mille trois cents.

26 Benei Zevouloune, pour leur clans:
de Sérèd clan des Saredi,
de Elone clan des Eloni,
de Yaḥleël clan des Yaḥleéli.
27 Voilà les clans des Zevouloni, pour leurs recensés:
soixante mille cinq cents.

28 Benei Yosseph, pour leurs clans:
Menashé et Ephraïm
29 Benei Menashé:
de Makhir clan des Makhiri,
Makhir engendre Guil'ad.
De Guil'ad clan des Guil'adi.
30 Voilà les Benei Guil'ad:
I'ézer clan des I'ézeri,
de Ḥélèq clan des Ḥéleqi,
31 Asriel clan des Asrièli,
Shekhèm clan des Shikhemi,
32 Shemida' clan des Shemida'i,
Ḥéphèr clan des Ḥépheri.
33 Tselophḥad ben Ḥéphèr n'avait pas de fils, mais des filles.
Nom des filles de Tselophḥad:
Maḥlah, No'aḥ, Ḥoglah, Milkah, Tirtsah.
34 Voilà les clans de Menashé, leurs recensés:
cinquante deux mille sept cents.
35 Voilà les Benei Ephraïm pour leurs clans:
de Shoutélaḥ clan des Shoutalḥi,
de Békhèr clan des Bakhri,
de Taḥane clan des Taḥani,
36 voilà les Benei Shoutélaḥ:
de 'Erane clan des 'Erani,
37 voilà les clans des Benei Ephraïm, pour leurs recensés:
trente deux mille cinq cents.
Voilà les Benei Yosseph, pour leurs clans.

38 Benei Binyamine, pour leurs clans:
de Béla' clan des Bale'i,
de Ashbèl clan des Ashbéli,
de Aḥirame clan des Aḥirami,
39 de Shephouphame clan des Shouphami,
de Ḥouphame clan des Ḥouphami,

et ce sont les fils de Béla': Arde et Na'amane. 40
clan des Ardi
de Na'amane clan des Na'ami.
Voilà les Benei Binyamine 41
pour leurs clans et leurs recensés:
quarante cinq mille six cents.
Voilà les Benei Dane, pour leurs clans: 42
de Shouḥame clan des Shouḥami.
Voilà les clans de Dane, pour leurs clans:
tous les clans du Shouḥami, pour leurs recensés: 43
soixante quatre mille quatre cents.

Benei Asher, pour leurs clans: 44
de Ymnah clan des Ymnah,
de Yshwi clan des Yshwi.
de Beri'ah clan des Beri'i.
Des Benei Beri'ah: 45
de Ḥévèr clan des Ḥévri,
de Malkiel clan des Malkiéli.
Nom de la fille d'Asher: Saraḥ. 46
Voilà les clans des Benei Asher, pour leurs recensés: 47
cinquante trois mille quatre cents.

Benei Naphtali, pour leurs clans: 48
de Yaḥtseël clan des Yaḥtseëli,
de Gouni clan des Gouni,
de Yétser clan des Ytsri, 49
de Shilème clan des Shilémi.
Voilà les clans de Naphtali, 50
pour leur clans et leurs recencés:
quarante cinq mille quatre cents.

Voilà les recensés des Benei Ysraël: 51
six cent un mille sept cent trente.

YHWH parle à Moshé. Il dit: 52
« Partage la terre entre ceux-là, pour possession, 53
au nombre des noms:
au nombreux multiplie sa possession. 54
Au moindre, amoindris sa possession.
A chacun, selon ses recensés, sa possession sera donnée.

55 Mais la terre est répartie au sort,
ils la possèdent aux noms des branches de leurs pères.
56 Répartis son héritage, selon la bouche du sort,
entre les nombreux et les moindres. »
57 Voilà les recensés des Léwi pour leurs clans :
de Guershone clan des Guershouni,
de Qehate clan des Qehati,
de Merari clan des Merari.
58 Voilà les clans de Léwi :
clan des Livni,
clan des Ḥévroni,
clan des Maḥli,
clan des Moushi,
clan des Qorḥi.

Et Qehate engendre 'Amerame.
59 Nom de la femme de 'Amerame : Yokhèved, fille de Léwi,
qui naquit à Léwi, en Mitsraïm.
Elle enfante de 'Amerame, Aharone, Moshé
et Miryam, leur sœur.
60 Naissent à Aharone :
Nadav, Avihou, El'azar, Itamar.
61 Nadav et Avihou meurent en présentant un feu étranger,
en face de YHWH.

62 Et ce sont leurs recensés : vingt trois mille,
tout mâle de un mois et plus,
car ils n'avaient pas été recensés au sein des Benei Ysraël,
car il ne leur avait pas été donné de possession,
au sein des Benei Ysraël.

Voilà les recensés de Moshé et d'El'azar, le prêtre, 63
qui ont recensé les Benei Ysraël dans les steppes de Moav
sur le Yardène de Yeréḥo.
Parmi ceux-là il n'y avait pas un homme qui ait été recensé 64
par Moshé et Aharone, le prêtre,
qui avaient recensé les Benei Ysraël au désert du Sinaï.
Oui, YHWH leur avait dit : 65
« Ils mourront, ils mourront au désert. »
Pas un homme d'entre eux n'était resté,
hormis Kalev ben Yephounéh et Yehoshou'a bine Noune.

27

Les filles de Tselophḥad ben Ḥéphèr 1
ben Guil'ad ben Makhir ben Menashé,
des clans de Menashé ben Yosseph, se présentent alors,
voilà les noms de ses filles :
Maḥlah, No'ah, Ḥoglah, Milkah et Tirtsah.
Elles s'arrêtent en face de Moshé, 2
en face d'El'azar, le prêtre,
et en face des souverains et de toute la communauté,
à l'entrée de la tente du rendez-vous. Elles disent :
« Notre père est mort au désert. 3
Il n'était pas de la ligue,
des ligueurs contre YHWH, dans la ligue de Qoraḥ :
oui, il est mort de sa propre faute.
Il n'avait pas de fils.
Pourquoi le nom de notre père 4
serait-il retranché du sein de son clan,
parce qu'il n'a pas de fils ?
Donne-nous possession
parmi les frères de notre père. »

Moshé présente leur jugement en face de YHWH. 5
YHWH dit à Moshé, il dit : 6
« Les filles de Tselophḥad parlent bien. 7
Donne leur, donne leur possession d'héritage
parmi les frères de leur père.
Transmets-leur la possession de leur père. »

8 Parle aux Benei Ysraël. Dis-leur :
« Quand un homme meurt sans avoir de fils,
transmettez sa possession à sa fille.
9 S'il n'a pas de fille,
donnez sa possession à ses frères.
10 S'il n'a pas de frère
donnez sa possession aux frères de son père.
11 Si son père n'a pas de frère
donnez sa possession
à sa chair la plus proche, dans son clan,
qui en héritera. »

C'est pour les Benei Ysraël en règle de jugement,
comme YHWH l'a prescrit à Moshé.

YHWH dit à Moshé : 12
« Monte sur cette montagne des Avarim.
Vois la terre
que je donne aux Benei Ysraël.
Vois-la, tu seras réuni à tes peuples, toi aussi, 13
comme a été réuni Aharone, ton frère,
quand vous vous êtes révoltés contre ma bouche, 14
au désert de Tsine, lors de la révolte de la ligue,
afin que je sois sanctifié par les eaux, sous leurs yeux. »
Ce sont les Eaux de Merivat-Qadesh, au désert de Tsine.

Moshé parle à YHWH. Il dit : 15
« YHWH, l'Elohim des souffles de toute chair, 16
préposera un homme sur la communauté,
qui sorte en face d'eux, 17
qui vienne en face d'eux,
qui les fasse sortir et qui les fasse venir :
la communauté des Benei Ysraël ne sera pas
comme des ovins sans berger. »

YHWH dit à Moshé : 18
« Prends Yehoshou'a bine Noune,
un homme qui a le souffle en lui.
Impose sur lui ta main.
Arrête-le en face d'El'azar le prêtre, 19
en face de toute la communauté,
et tu lui donneras les ordres, sous leurs yeux,
tu lui donneras de ta majesté, 20
pour que toute la communauté des Benei Ysraël entende.
Il s'arrêtera en face d'El'azar le prêtre, 21
qui interrogera pour lui le jugement des Ourim,
en face de YHWH.
De par sa bouche ils sortiront,
et de par sa bouche ils viendront,
lui, tous les Benei Ysraël avec lui,
et toute la communauté. »

Moshé fait comme YHWH le lui a prescrit. 22
Il prend Yehoshou'a.

Il l'arrête en face d'El'azar, le prêtre,
et en face de toute la communauté.
23 Il impose sa main sur lui et l'ordonne,
comme YHWH a parlé, par la main de Moshé.

28

YHWH parle à Moshé, il dit: 1
« Prescris aux Benei Ysraël et dis-leur: 2
'Gardez mon présent, mon pain pour mes feux,
la senteur de mon agrément,
gardez-les pour me le présenter à leur rendez-vous.'
Dis-leur: 3
'Ceci est le feu que vous présenterez à YHWH:
moutons d'un an, parfaits,
deux par jour, holocauste permanent.
Fais l'un des moutons le matin 4
et fais le deuxième des moutons entre les deux soirs,
un dixième d'eyphah de farine, en offrande, 5
pétrie d'huile vierge: un quart de hîne.
Holocauste permanent fait au mont Sinaï, 6
senteur agréable, feu pour YHWH.
Sa libation: 7
un quart de hîne par mouton:
dans le sanctuaire, verse la libation énivrante pour YHWH,
fais le deuxième mouton entre les deux soirs, 8
fais selon l'offrande du matin et sa libation,
feu, senteur agréable pour YHWH.

Le jour du shabbat 9
deux moutons d'un an, parfaits
deux dixièmes de farine,
offrande pétrie d'huile, et sa libation.
Holocauste de shabbat en shabbat, 10
sur l'holocauste permanent et sa libation.
En tête de vos mois 11
présentez l'holocauste à YHWH:
deux taurillons, fils de bovins,
un bélier,
sept moutons d'un an, parfaits,
et trois dixièmes de farine, 12
offrande pétrie d'huile par taurillon,
deux dixièmes de farine, offrande
pétrie d'huile par bélier.

13 Un dixième, un dixième de farine,
offrande pétrie d'huile par mouton,
holocauste, senteur agréable, feu pour YHWH,
14 et leurs libations:
un demi-hîne par taurillon,
un tiers de hîne par bélier,
un quart de hîne par mouton: vin.
Voilà l'holocauste de mois, en mois,
pour les mois de l'année.
15 Et un bouc de caprins expiatoire pour YHWH
Il est fait en plus de l'holocauste permanent
et de sa libation.

16 Le premier mois, le quatorzième jour du mois,
Pâque pour YHWH.
17 Le quinzième jour de ce mois: fête.
Sept jours il sera mangé des azymes.
18 Le premier jour: vocation sacrée,
ne faites aucun travail ouvragé.
19 Présentez un feu, holocauste pour YHWH:
deux taurillons fils de bovins,
un bélier,
sept moutons d'un an,
ils seront parfaits pour vous.
20 Leur offrande:
farine pétrie d'huile: trois dixièmes par taurillon,
et deux dixièmes par bélier. Faites.
21 Fais un dixième, un dixième par mouton,
pour les sept moutons.
22 Un bouc expiatoire,
pour vous absoudre,
23 en plus de l'holocauste du matin,
qui est holocauste permanent.
Faites ceci:
24 faites ainsi, chaque jour, sept jours,
pain, feu, senteur agréable pour YHWH.
Le faire en plus de l'holocauste permanent
et de sa libation.
25 Le septième jour sera pour vous vocation sacrée,
ne faites aucun travail ouvragé.

Au jour des Prémices, 26
quand vous présentez une offrande nouvelle à YHWH,
dans vos semaines,
ce sera pour vous vocation sacrée,
ne faites aucun travail ouvragé.
Présentez un holocauste, 27
senteur agréable pour YHWH,
deux taurillons, fils de bovins,
un bélier,
sept moutons d'un an, 28
et leur offrande,
farine pétrie d'huile, trois dixièmes par taurillon,
deux dixièmes par bélier,
un dixième, un dixième par mouton, 29
pour les sept moutons.
Un bouc de caprins pour vous absoudre, 30
en plus de l'holocauste permanent 31
et de son offrande. Faites.
Ils seront parfaits pour vous, avec leurs libations.

29

Le septième mois, le un du mois, 1
c'est pour vous vocation sacrée.
Ne faites aucun travail ouvragé.
C'est pour vous un jour d'ovation.
Faites un holocauste, 2
en senteur agréable pour YHWH :
un taurillon, fils de bovin
un bélier,
sept moutons d'un an, parfaits,
leur offrande, 3
farine pétrie d'huile,
trois dixièmes par taurillon,
deux dixièmes par bélier,
un dixième par mouton, 4
un bouc de caprins expiatoire, 5
pour vous absoudre,

6 en plus de l'holocauste du mois avec son offrande,
de l'holocauste permanent avec son offrande,
et leurs libations, en règle,
en senteur agréable, feu pour YHWH.

7 Le dix de ce septième mois
c'est pour vous vocation sacrée:
violentez vos êtres.
Ne faites aucun ouvrage.
8 Présentez un holocauste pour YHWH,
senteur agréable:
un taurillon, fils de bovin,
un bélier,
sept moutons d'un an,
ils seront parfaits pour vous.
9 Leur offrande
farine pétrie d'huile: trois dixièmes par taurillon,
deux dixièmes par bélier,
10 un dixième, un dixième par mouton,
pour les sept moutons;
11 un bouc de caprins expiatoire,
en plus de l'expiatoire des absolutions,
de l'holocauste permanent,
de son offrande et de leurs libations.

12 Le quinzième jour du septième mois:
c'est pour vous vocation sacrée
ne faites aucun travail ouvragé.
Fêtez une fête pour YHWH sept jours.
13 Présentez un holocauste,
feu, senteur agréable pour YHWH:
treize taurillons, fils de bovin,
deux béliers,
quatorze moutons d'un an.
Ils seront parfaits,
14 avec leur offrande:
farine pétrie d'huile: trois dixièmes par taurillon,
pour les treize taurillons,
deux dixièmes par bélier,
pour les deux béliers,

un dixième, un dixième par mouton 15
pour les quatorze moutons.
Un bouc de caprins expiatoire 16
en plus de l'holocauste permanent,
de son offrande et de sa libation.
Le deuxième jour: 17
douze taurillons, fils de bovin,
deux béliers,
quatorze moutons d'un an, parfaits,
avec leur offrande et leurs libations, 18
pour les taurillons, les béliers, les moutons,
selon leur nombre, en règle
un bouc de caprins expiatoire, 19
en plus de l'holocauste permanent,
son offrande et sa libation.

Le troisième jour: 20
onze taurillons,
deux béliers,
quatorze moutons d'un an, parfaits,
avec leur offrande, leurs libations, 21
pour les taurillons, les béliers, les moutons,
selon leur nombre, en règle
un bouc expiatoire, 22
en plus de l'holocauste permanent,
avec son offrande et sa libation.

Le quatrième jour: 23
dix taurillons,
deux béliers,
quatorze moutons d'un an, parfaits,
leur offrande, leurs libations, 24
pour les taurillons, les béliers, les moutons,
selon leur nombre, en règle,
un bouc de caprins expiatoire, 25
en plus de l'holocauste permanent,
son offrande, sa libation.

Le cinquième jour: 26
neuf taurillons,

deux béliers,
quatorze moutons d'un an, parfaits,
27 avec leur offrande, leurs libations,
pour les taurillons, les béliers, les moutons
selon leur nombre, en règle,
28 un bouc expiatoire,
en plus de l'holocauste permanent
avec son offrande, sa libation.

29 Le sixième jour :
huit taurillons
deux béliers,
quatorze moutons d'un an, parfaits,
30 avec leur offrande, leurs libations,
pour les taurillons, les béliers, les moutons,
selon leur nombre, en règle,
31 un bouc expiatoire,
en plus de l'holocauste permanent
son offrande, sa libation.

32 Le septième jour :
sept taurillons,
deux béliers,
quatorze moutons d'un an, parfaits,
33 avec leur offrande, leurs libations,
pour les taurillons, les béliers, les moutons,
selon leur nombre, selon leurs règles,
34 un bouc expiatoire
en plus de l'holocauste permanent,
son offrande, sa libation.

35 Le huitième jour
sera pour vous une férie.
Ne faites aucun travail ouvragé.
36 Présentez un holocauste,
feu, senteur agréable pour YHWH :
un taurillon,
un bélier,
sept moutons d'un an, parfaits,

leur offrande, leurs libations, 37
pour le taurillon, le bélier, les moutons,
selon leur nombre, en règle,
un bouc expiatoire, 38
en plus de l'holocauste permanent
avec son offrande, sa libation.

Vous ferez cela pour YHWH, en vos rendez-vous, 39
en plus de vos vœux et de vos libéralités
pour vos holocaustes et vos offrandes,
pour vos libations, pour vos apaisements.

30

1 Moshé dit aux Benei Ysraël,
tout ce que YHWH a prescrit à Moshé.
2 Moshé parle aux chefs des branches des Benei Ysraël,
il dit :
« Telle est la parole que YHWH a prescrite :

3 « L'homme qui voue un vœu pour YHWH
ou fait un serment
pour entraver son être d'une entrave,
qu'il ne profane pas sa parole :
il fera selon ce qui est sorti de sa bouche.

4 Quand une femme voue un vœu pour YHWH,
s'entrave d'une entrave, dans la maison de son père,
dans sa jeunesse,
5 et que son père entende son vœu
et l'entrave dont elle a entravé son être,
si son père se tait,
tous ses vœux sont valides,
toute entrave dont elle a entravé son être
est valide.
6 Si son père s'oppose à elle le jour où il l'entend,
tous ses vœux, ses entraves dont elle a entravé son être
ne sont pas valides.
YHWH lui pardonne
car son père s'est opposé à elle.
7 Si elle est, elle est à un homme,
en ayant sur elle ses vœux
ou ce que ses lèvres ont prononcé pour entraver son être
8 si son homme entend et se tait, le jour où il l'entend
ses vœux sont valides, les entraves dont elle a entravé
son être, sont valides.
9 Si le jour où son homme l'entend
il s'oppose à elle
il annule pour elle son vœu,
ce que ses lèvres ont prononcé
pour entraver son être.

YHWH lui pardonne.

Le vœu d'une veuve ou d'une divorcée, 10
tout ce dont elle a entravé son être,
est valide pour elle.

Si une femme fait un vœu dans la maison de son homme, 11
ou qu'elle entrave son être d'une entrave par serment,
si son homme l'entend, qu'il se taise 12
et ne s'oppose pas à elle :
ses vœux sont valides,
et toute entrave dont elle a entravé son être
est valide.
Si son homme annule, annule au jour où il l'a entendu, 13
tout ce que ses lèvres ont proféré
pour ses vœux et pour entraver son être,
ceux-ci ne sont pas valides.
Son homme les a annulés :
YHWH lui pardonne.
Tout vœu, tout serment d'entrave 14
pour violenter l'être
son homme le valide,
son homme l'annule.
Si son homme se tait, se tait pour elle, 15
de jour en jour, il valide tous ses vœux
ou toutes les entraves qui sont sur elle.
Il les a validés
car il s'est tu le jour où il les a entendus.
S'il les annule, les annule après les avoir entendus 16
il porte son tort à elle.

Voilà les lois que YHWH a prescrites à Moshé, 17
entre l'homme et sa femme, entre le père et sa fille
dans sa jeunesse dans la maison de son père.

31

1 YHWH parle à Moshé; il dit:
2 « Venge de vengeance les Benei Ysraël
contre le Midiani
ensuite tu seras réuni à tes peuples. »

3 Moshé parle au peuple. Il dit:
« Équipez, parmi vous, des hommes pour la milice.
Ils seront contre Midiane,
pour donner la vengeance de YHWH
contre Midiane.
Envoyez les à la milice,
4 mille par branche, mille par branche,
pour toutes les branches d'Ysraël. »

5 Parmi les milliers d'Ysraël, mille par branche, s'engagent,
douze mille pionniers à la milice.
6 Moshé les envoie, mille par branche, à la milice,
eux et Pinḥas ben El'azar, le prêtre, à la milice,
les objets du sanctuaire
et les clairons de l'ovation en sa main.
7 Ils militent contre Midiane,
comme YHWH l'a prescrit à Moshé.
Ils tuent tous les mâles,
8 et ils tuent les rois de Midiane
en plus des autres victimes:
Ewi, Réqème, Tsour, Ḥour, Réva', les cinq rois de Midiane.
Ils tuent Bil'ame ben Be'or à l'épée.
9 Les Benei Ysraël font captifs
les femmes de Midiane et leurs enfants;
ils pillent toutes leurs bêtes,
tous leurs troupeaux, toutes leurs richesses.
10 Ils brûlent au feu toutes leurs villes,
en leurs établissements,
tous leurs campements.
11 Ils prennent tout le butin
et toute la prise, en hommes et en bêtes.

Ils amènent vers Moshé, vers El'azar le prêtre, 12
et vers la communauté des Benei Ysraël,
les captifs, la prise, le butin, aux steppes de Moav,
près du Yardène de Yereḥo.

Moshé, El'azar le prêtre, 13
tous les souverains de la communauté,
sortent à leur rencontre,
hors du camp.
Moshé écume contre les préposés de l'armée, 14
les chiliarques et les centurions
revenus de la milice en guerre.
Moshé leur dit : 15
« Avez-vous laissé en vie toutes les femelles ?
Oui, ce sont elles qui ont provoqué les Benei Ysraël, 16
à propos de Bil'ame,
à se rebeller contre YHWH à propos de Pe'or :
il y a eu le fléau contre la communauté de YHWH.
Maintenant, tuez tous les enfants mâles, 17
et toute femme qui a connu un homme
à coucherie de mâle,
Tuez !
Toutes les jeunes femmes, 18
celles qui n'ont pas connu coucherie de mâle,
laissez-les vivre pour vous.
et vous, campez hors du camp sept jours. 19
Tout tueur d'un être, tout toucheur d'un cadavre,
se défautera le troisième et le septième jour,
vous et vos captifs,
et tout habit, tout objet de peau, 20
tout ouvrage en poils de chèvre,
tout objet de bois,
vous les défauterez. »
El'azar, le prêtre, dit aux hommes de la milice 21
revenus de la guerre :
« Voici la règle de la torah
que YHWH a prescrite à Moshé :
seuls l'or, l'argent, 22
le bronze, le fer,
l'étain, le plomb,

23 tout ce qui vient au feu,
faites-le passer au feu pour être purifié.
Il est fait expiation seulement par les eaux de la souillure.
Tout ce qui ne vient pas au feu,
faites-le passer aux eaux.
24 Vous nettoierez vos habits, le septième jour,
et vous serez pur.
Ensuite venez au camp. »

25 YHWH dit à Moshé; il dit:
26 « Relève le nombre de têtes de la prise des captifs,
en hommes et en bêtes,
toi, El'azar le prêtre,
et les têtes des pères de la communauté.
27 Tu partageras la prise
entre les preneurs de guerre, sortis avec la milice,
et entre toute la communauté.
28 Tu prélèveras une taxe pour YHWH,
des hommes de guerre, sortis avec la milice,
un être pour cinq cents,
en hommes, en bovins, en ânes, ou en ovins.
29 Vous la prendrez sur leur moitié.
Tu donneras à El'azar le prêtre,
le prélèvement de YHWH.
30 De la moitié revenant aux Benei Ysraël
prends un taux d'un pour cinquante,
en hommes, en bovins,
en ânes, en ovins, en toutes bêtes.
Tu les donneras aux Léwi
gardiens à la garde,
de la demeure de YHWH. »

Moshé et El'azar le prêtre, font 31
comme YHWH l'a prescrit à Moshé.
Et c'est la prise, le reste du butin 32
que le peuple de la milice a butiné :

ovins :	six cent soixante quinze mille,	
bovins :	soixante douze mille,	33
ânes :	soixante et un mille,	34
êtres humains :	des femmes qui n'ont pas connu	35
	coucherie de mâle,	
	tous les êtres : trente deux mille.	

Et c'est la moitié, la part de ceux qui sortent à la milice : 36

nombre d'ovins :	trois cent trente sept mille cinq cents,	
c'est la taxe sur les ovins pour YHWH :		37
	six cent soixante quinze.	
Bovins :	trente six mille ;	38
	leur taxe pour YHWH :	
	soixante douze.	
ânes :	trente mille cinq cents ;	39
	leur taxe pour YHWH :	
	soixante et un,	
êtres humains :	seize mille ;	40
	leur taxe pour YHWH :	
	trente deux êtres.	

Moshé donne la taxe du prélèvement de YHWH 41
à El'azar le prêtre comme YHWH l'a prescrit à Moshé.
Et pour la moitié revenant aux Benei Ysraël, 42
ce que Moshé a partagé avec les hommes qui militent.
C'est la moitié de la communauté 43

en ovins :	trois cent trente sept mille sinq cents,	
bovins :	trente six mille,	44
ânes :	trente six mille cinq cents,	45
êtres humains :	seize mille.	46

Moshé prend de la moitié revenant aux Benei Ysraël 47
un taux de un pour cinquante, en hommes, en bêtes ;
il les donne aux Léwi,
gardiens à la garde de la demeure de YHWH,
comme YHWH l'a prescrit à Moshé.

48 Les préposés des milliers de la milice,
49 chiliarques et centurions, disent à Moshé
en se présentant à Moshé:
« Tes serviteurs ont relevé
le nombre de têtes des hommes de guerre
qui sont en notre main. Il n'en manque pas un seul.
50 Nous avons présenté un présent à YHWH:
ce que chacun a trouvé comme objet d'or,
chevillère, bracelet, bague, anneaux, breloque
pour absoudre nos êtres en face de YHWH. »
51 Moshé et El'azar le prêtre prennent leur or,
tous les objets ouvragés.
52 C'est tout l'or du prélèvement qu'il prélèvent pour YHWH:
seize mille sept cent cinquante sicles,
des chiliarques et des centurions.
53 Les hommes de la milice avaient pillé chacun pour soi.
54 Moshé et El'azar le prêtre prennent l'or
des chiliarques et des centurions.
Il le portent dans la tente du rendez-vous,
mémorial pour les Benei Ysraël en face de YHWH.

32

Les Benei Reouvène et les Benei Gade 1
ont des troupeaux nombreux très importants.
Ils voient la terre de Ya'zer et la terre de Guil 'ad.
Et voici: le lieu est un lieu pour les troupeaux.
Les Benei Gade et les Benei Reouvène viennent vers Moshé, 2
vers El 'azar le prêtre,
et vers les souverains de la communauté pour dire:
«'Atarot, Divone, Ya'zèr, Nimrah, 3
Ḥeshbone, El'àleh, Sevam,
Nevo et Be'one,
la terre que YHWH a battue en face de la communauté 4
d'Ysraël, est une terre à troupeaux.
Or, tes, serviteurs ont des troupeaux.»
Ils disent: 5
«Si nous avons trouvé faveur à tes yeux
que cette terre soit donnée à tes serviteurs en propriété.
Ne nous faites pas franchir le Yardène.»

Moshé dit aux Benei Gad et aux Benei Reouvène: 6
«Vos frères viendraient à la guerre
et vous resteriez ici?
Pourquoi feriez-vous mollir le cœur des Benei Ysraël 7
pour ne pas passer vers la terre que YHWH leur donne?
Ainsi firent vos pères, 8
quand je les ai envoyés de Qadesh-Barnéa'
pour voir la terre.
Ils sont montés jusqu'au torrent d'Eshkol. 9
Ils ont vu la terre.
Ils ont fait mollir le cœur des Benei Ysraël,
pour qu'ils ne viennent pas vers la terre
que YHWH leur a donnée.
La narine de YHWH a brûlé, ce jour là. 10
Il a juré en disant:
«Les hommes qui montent de Mitsraïm, 11
de vingt ans et plus
ne verront pas le sol que j'ai promis

à Avraham, à Ytzḥaq, à Ya'aqov,
car ils ne sont pas pleinement derrière moi,
12 sauf Kalèv ben Yephounèh le Qenizi,
et Yehoshou'a bine Noune,
parce qu'ils sont pleinement derrière moi. »
13 La narine de YHWH a brûlé contre Ysraël.
Il les a fait errer au désert quarante ans,
jusqu'à la disparition de tout cet âge,
faiseur de mal aux yeux de YHWH.
14 Et voilà, vous vous levez à la place de vos pères,
engeance d'hommes fautifs,
pour ajouter encore à la brûlure de narine de YHWH
contre Ysraël.
15 Car vous vous êtes rétractés derrière lui.
Il continuera à le laisser au désert :
vous détruiriez tout ce peuple. »

16 Ils s'avancent vers lui. Ils disent :
« Nous construirons des pacages à ovins
pour nos troupeaux, ici,
des villes pour nos enfants,
17 et nous, nous nous hâterons tous équipés,
nous irons en face des Benei Ysraël,
jusqu'à ce que nous les ayons menés vers leur lieu.
Nos enfants demeureront dans les villes fortes,
face aux habitants de la terre.
18 Nous ne reviendrons pas en nos maisons,
avant que les Benei Ysraël n'aient reçu
chacun sa possession.
19 Car nous ne posséderons rien avec eux
au-delà du Yardène et plus loin :
oui, notre possession nous est échue
en deçà du Yardène, vers l'Orient. »

20 Moshé leur dit :
« Si vous faites ce propos
si vous vous équipez en face de YHWH, pour la guerre,
21 que tous les pionniers passent pour vous
le Yardène en face de YHWH,
jusqu'à évincer ses ennemis en face de lui,

que la terre soit conquise en face de YHWH, 22
et qu'ensuite vous reveniez,
vous serez quittes pour YHWH et pour Ysraël:
cette terre sera pour vous
en possession en face de YHWH.
Si vous ne faites pas ainsi 23
voici: vous aurez fauté devant YHWH.
Sachez-le: votre faute vous retrouverait.
Construisez pour vous et pour vos enfants des villes, 24
des pacages pour vos ovins.
Ce qui sort de votre bouche, faites-le. »
Les Benei Gade et les Benei Reouvène 25
parlent à Moshé. Ils disent:
« Tes serviteurs feront
comme mon maître le prescrit.
Nos enfants, nos femmes, nos troupeaux, toutes nos bêtes 26
seront là, dans les villes de Guil'ad.
Tes serviteurs tous des pionniers pour la milice, 27
passeront en face de YHWH,
pour la guerre, comme mon maître a parlé. »
Moshé donne ses ordres à El'azar le prêtre, 28
à Yehoshou'a bine Noune,
et aux chefs des pères de branches, parmi les Benei Ysraël.
Moshé leur dit: 29
« Si les Benei Gade et les Benei Reouvène
traversent avec vous le Yardène
tous en pionniers pour la guerre, en face de YHWH,
et que la terre en face de vous soit conquise,
vous leur donnerez la terre de Guil'ad, en propriété.
S'ils ne passent pas en pionniers avec vous, 30
ils auront propriété parmi vous, en terre de Kena'ane. »

Les Benei Gad et les Benei Reouvène 31
répondent en disant:
« Ce que YHWH dit à tes serviteurs,
oui, nous le ferons ainsi.
Nous, nous passerons, en pionniers en face de YHWH, 32
vers la terre de Kena'ane,
ayant pour nous la propriété de notre possession
au delà du Yardène. »

33 Moshé donne, aux Benei Gade, aux Benei Reouvène
et au mi-rameau de Menashé ben Yosseph,
le royaume de Siḥone, roi des Emori,
le royaume de 'Og, roi de Bashane,
la terre avec ses villes, en ses frontières
et les villes de la terre, alentour.

34 Les Benei Gad bâtissent
Divone, 'Atarot, 'Aro'er,
35 'Atarot-Shophane, Ya'zèr, Yogbehah
36 Beit-Nimrah, Beit Harane,
villes fortes et pacages à ovins.

Les Benei Reouvène bâtissent 37
Ḥeshbone, El'alé, Qiriataïme
Nevo, Ba'al Me'one, qui changèrent de nom, 38
et Sivmah.
Ils clament de noms nouveaux, les noms
des villes qu'ils bâtissent.

Les Benei Makhir ben Menashé vont vers Guil'ad. 39
Ils la conquièrent. Ils s'emparent de l'Emori qui s'y trouve.
Moshé donne Guil'ad à Makhir ben Menashé. 40
Il y demeure.

Yaïr ben Menashé va. Il prend leurs bourgs. 41
Ils les clament : Bourgs de Yaïr.
Novaḥ va : il prend Qenate et ses essaims. 42
Il l'appelle Novaḥ, selon son nom.

33

1 Voici les départs des Benei Ysraël,
qui sont sortis de la terre de Mitsraïm,
pour leurs milices, par la main de Moshé et d'Aharone.
2 Moshé écrit les origines de leurs départs,
de par la bouche de YHWH.
et voici leurs départs, en leurs origines:

3 Le premier mois, le quinze du premier mois
ils partent de Ra'amsès.
Le lendemain de Pâque, les Benei Ysraël sortent,
la main haute, sous les yeux de tout Mitsraïm.
4 Et Mitsraïm: ils enterrent ceux que YHWH y a tués parmi eux,
tous leurs aînés. YHWH fait justice contre leurs Elohim.
5 Les Benei Ysraël partent de Ra'amsès.
Ils campent à Soukot.
6 Ils partent de Soukot.
Ils campent à Etam, aux confins du désert.
7 Ils partent d'Etam. Ils reviennent vers Pi-haḥirot,
en face de Ba'al Tsephone.
Ils campent, face à Migdol.
8 Ils partent en face de Ḥirot.
Ils passent au sein de la mer, vers le désert.
Ils vont une route de trois jours dans le désert d'Etam.
Ils campent à Marah.
9 Ils partent de Marah. Ils viennent à Eilim.
A Eilim il y a douze yeux d'eaux
et soixante dix palmiers.
Ils campent là.
10 Ils partent d'Eilim. Ils campent sur la Mer du Jonc.
11 Ils partent de la Mer du Jonc.
Ils campent dans le désert de Sine.
12 Ils partent du désert de Sine. Ils campent à Daphqah.
13 Ils partent de Daphqah. Ils campent à Aloush.
14 Ils partent d'Aloush. Ils campent à Rephidim.
Là, il n'y a pas d'eau à boire pour le peuple.
15 Ils partent de Rephidim.
Ils campent dans le désert du Sinaï.

Ils partent du désert du Sinaï. 16
Ils campent aux Qivrot-Hataawah.
Ils partent de Qivrot-Hataawah. Ils campent à Ḥatsérot. 17
Ils partent de Ḥastérot. Ils campent à Ritmah. 18
Ils partent de Ritmah. Ils campent à Rimone-Paréts. 19
Ils partent de Rimone-Paréts. Ils campent à Livnah. 20
Ils partent de Livnah. Ils campent à Rissah. 21
Ils partent de Rissah. Ils campent à Qehélat. 22
Ils partent de Qehélat. 23
Ils campent dans la montagne de Shaphèr.
Ils partent de la montagne de Shaphèr. Ils campent à Ḥarad. 24
Ils partent de Ḥarad. Ils campent à Maqhélot. 25
Ils partent de Maqhélot. Ils campent à Taḥat. 26
Ils partent de Taḥat. Ils campent à Taraḥ. 27
Ils partent de Taraḥ. Ils campent à Mitqah. 28
Ils partent de Mitqah. Ils campent à Ḥashmone. 29
Ils partent de Ḥashmone. Ils campent à Mossérot. 30
Ils partent de Mossérot. Ils campent à Benei Ya'aqane. 31
Ils partent de Benei Ya'aqane. Ils campent à Ḥor Haguidgad. 32
Ils partent de Ḥor Haguidgad. Ils campent à Yotvat. 33
Ils partent de Yotvat. Ils campent à 'Avrone. 34
Ils partent de 'Avrone. Ils campent à 'Etsione-Gavèr. 35
Ils partent de 'Etsione-Gavèr. 36
Ils campent au désert de Tsine, c'est Qadesh.
Ils partent de Qadesh. Ils campent à Hor-le-Mont, 37
aux confins de la terre d'Edome.

Aharone le prêtre monte à Hor-le-Mont, 38
de par la bouche de YHWH.
Il meurt là, la quarantième année
de la sortie des Benei Ysraël de la terre de Mitsraïm,
le cinquième mois, le premier du mois.
Aharone a cent vingt trois ans à sa mort à Hor-le-Mont. 39

Le Kena'ani, roi de 'Arad, qui demeure dans le Néguèv, 40
en terre de Kena'ane entend que les Benei Ysraël viennent.
Ils partent de Hor-le Mont. Ils campent à Tsalmonah. 41
Ils partent de Tsalmonah. Ils campent à Pounone. 42
Ils partent de Pounone. Ils campent à Ovot. 43
Ils partent d'Ovot. Ils campent à 'Iyé Ha'Avarim, 44
à la frontière de Moav.

45 Ils partent de 'Iyim. Ils campent à Divone-Gade.
46 Ils partent de Divone-Gade.
Ils campent à 'Almone-Divlataïm.
47 Ils partent de 'Almone-Divlataïm.
Ils campent sur les monts de 'Avarim, face à Nevo.
48 Ils partent des monts de 'Avarim.
Ils campent dans les steppes de Moav,
sur le Yardène de Yereḥo.
49 Ils campent près du Yardène,
de Beit-Hayeshimot jusqu'à Avel Hashitim,
dans les steppes de Moav.

YHWH parle à Moshé, dans les steppes de Moav, 50
près du Yardène de Yerého. Il dit:
« Parle aux Benei Ysraël. Dis-leur: 51
« Quand vous passerez le Yardène,
vers la terre de Kena'ane,
vous déshériterez tous les habitants de la terre 52
en face de vous,
vous perdrez tous leurs fétiches,
oui, vous perdrez toutes leurs statuettes de fonte,
vous dévasterez tous leurs hauts-lieux.
Vous déshériterez la terre, vous y demeurerez, 53
car je vous donne la terre,
pour en hériter.
Vous répartirez la terre au sort, pour vos clans. 54
Au nombreux vous multiplierez sa possession;
au moindre tu amoindriras sa possession.
Ce qui sortira là, sort pour lui.
Vous possèderez selon les branches de vos pères.

Si vous ne déshéritez pas les habitants de la terre 55
en face de vous,
ceux d'entre eux que vous laisserez
seront des épines dans vos yeux,
des échardes dans vos flancs.
Ils vous oppresseront sur la terre
sur laquelle vous demeurez.
Et ce sera: ce que j'imaginais leur faire 56
je le ferai contre vous.

34

1 YHWH parle à Moshé. Il dit:
2 « Prescrits aux Benei Ysraël, dis-leur:

« Quand vous viendrez vers la terre de Kena'ane
voici le pays qui tombera pour vous en possession;
la terre de Kena'ane en ses frontières.
3 Et ce sera pour vous le coin du Néguèv,
du désert de Tsine près d'Edome.
La frontière du Néguèv sera pour vous,
de l'extrémité de la Mer du Sel vers l'Orient.

4 La frontière tourne pour vous,
au Néguèv, vers la montée des 'Aqravim,
elle passe à Tsine
ses aboutissement sont du Néguèv à Qadesh-Barnéa'.
Elle sort à Ḥatsar-Adar
passe par 'Atsmone.

5 La frontière tourne de 'Atsmone
vers le torrent de Mitsraïm,
ses aboutissements sont vers la Mer.

6 La frontière de la Mer:
la Grande Mer est pour vous la frontière.
Telle est pour vous la frontière de la Mer.

7 Telle est pour vous la frontière du Septentrion:
de la Grande Mer, tracez une ligne vers Hor-le-Mont,
8 de Hor-le-Mont tracez une ligne vers Ḥamat.
Ses aboutissements, à la frontière sont vers Tsedad.
9 La frontière sort vers Ziphrone.
Ses aboutissements sont à Ḥatsar-'Einane.
Telle est votre frontière au Septentrion.

10 Tirez pour vous une ligne, pour frontière vers l'Orient
de Ḥatsar-'Einane vers Shephame.

La frontière descend de Shephame vers Rivlah 11
à l'Orient de 'Aïne.
La frontière descend et touche l'aile de la Mer de Kinéret.
vers l'Orient.
La frontière descend vers le Yardène. 12
Ses aboutissement sont sur la Mer du Sel.

Voilà, pour vous, la terre, en ses frontières, tout autour.

Moshé prescrit aux Benei Ysraël. Il dit : 13
« Voici la terre
que vous possèderez au sort,
que YHWH prescrit de donner
aux neuf branches et demies.
Car la branche des Benei Reouvène, 14
pour la maison de leurs pères,
et la branche des Benei Gade,
pour la maison de leurs pères,
et la mi-branche de Menashé,
ont pris, ont pris leur possession.
Les deux branches et la mi-branche 15
ont pris leur possession
au delà du Yardène de Yeréḥo,
vers le Levant, vers l'Orient.

16 YHWH parle à Moshé. Il dit:
17 « Voici les noms des hommes
qui répartiront pour vous la terre:
El'azar le prêtre, Yehoshou'a bine Noune,
18 et un souverain, un souverain de chaque branche.
Prenez-les pour répartir la terre.
19 Voici les noms des hommes:
de la branche de Yehoudah, Kalèv ben Yephounéh;
20 de la branche des Benei Shim'one, Shemouël ben 'Amihoud;
21 de la branche de Binyamine, Elidade ben Kisselone;
22 de la branche des Benei Dane, souverain Bouqi ben Yogli;
23 pour les Benei Yosseph:
de la branche des Benei Menashé,
souverain Ḥaniël ben Ephod;
24 de la branche des Benei Ephraïm,
souverain Qemouël ben Shiphtane;
25 de la branche des Benei Zevouloune,
souverain Elistaphane ben Parnakh;
26 de la branche des Benei Yssaskhar,
souverain Paltiël ben 'Azane;
27 de la branche des Benei Asher,
souverain Aḥihoud ben Shelomi;
28 de la branche des Benei Naphtali,
souverain Pedahèl ben 'Amihoud;

29 Voilà ce que prescrit YHWH pour faire posséder
les Benei Ysraël, en terre de Kena'ane.

35

YHWH parle à Moshé, dans les steppes de Moav, 1
près du Yardène de Yerého. Il dit :

« Prescris-le aux Benei Ysraël : 2
ils donneront aux Léwi, de la possession de leur propriété,
des villes pour demeurer,
et le terrain autour des villes :
donnez les aux Léwi.
Les villes seront à eux pour habiter. 3
Les terrains seront à eux pour leurs bêtes,
leurs biens, tous leurs animaux.

Le terrain des villes que vous donnerez aux Léwi, 4
du mur de la ville à l'extérieur :
mille coudées alentour.
Vous mesurerez hors de la ville 5
du coin vers l'Orient : deux mille coudées ;
du coin du Néguèv : deux mille coudées ;
du coin de la Mer : deux mille coudées ;
du coin du Septentrion : deux mille coudées.

La ville sera au milieu.
Tels seront pour eux les terrains de leurs villes.

Les villes que vous donnerez aux Léwi : 6
les six villes de refuge,
là où vous donnerez au meurtrier de fuir.
En plus, vous donnerez quarante deux villes.
Toutes les villes que vous donnerez aux Léwi : 7
quarante huit villes,
elles et leurs terrains.

Les villes que vous donnerez 8
seront de la propriété des Benei Ysraël.
Au nombreux vous prendrez plus.
Au moindre, vous prendrez moins.
Chacun selon sa possession qu'il possèdera,
donnera de ses villes aux Léwi.

9 YHWH parle à Moshé. Il dit:
10 « Parle aux Benei Ysraël. Dis-leur:

« Quand vous passerez le Yardène, vers la terre de Kena'ane,
11 vous édifierez pour vous des villes.
Elles seront pour vous des villes de refuge.
Le meurtrier qui a frappé un être par inadvertance,
fuira là.
12 Les villes seront pour vous refuge contre le racheteur.
Le meurtrier ne mourra pas
avant d'être arrêté en face de la communauté,
pour le jugement.

13 Les villes que vous donnerez,
les six villes de refuge seront à vous.
14 Donnez trois villes au-delà du Yardène
et donnez trois villes en terre de Kena'ane.
Ce seront des villes de refuge.
15 Pour les Benei Ysraël,
pour le métèque et le résident en leur sein,
ces six villes seront pour le refuge,
pour que s'y enfuie tout frappeur d'être
par inadvertance.

16 S'il a frappé avec un objet de fer et qu'il meure,
c'est un meurtrier
le meurtrier est mis à mort, à mort.
17 Et s'il l'a frappé d'une pierre à la main
et qu'il meure,
le meurtrier meurt lui-même,
le meurtrier est mis à mort, à mort.

Ou bien avec un objet de bois, à la main, qu'il en meure 18
il le frappe et il meurt:
c'est un meurtrier,
le meurtrier est mis à mort, à mort.
Le racheteur du sang met à mort le meurtrier 19
quand il se heurte à lui.

S'il le renverse avec haine, 20
s'il lance sur lui avec malice, et qu'il meure,
ou qu'il le frappe de sa main avec hostilité 21
et qu'il meure,
le frappeur est mis à mort, à mort.
C'est un meurtrier.
Le racheteur du sang met à mort le meurtrier,
quand il se heurte à lui.

S'il l'a heurté soudain, sans hostilité, 22
ou s'il lance tout objet, sans malice,
ou toute pierre qu'il en meure, sans l'avoir vu: 23
elle est tombée sur lui et il est mort:
lui-même n'était pas son ennemi
et ne cherchait pas son malheur,
la communauté juge 24
entre le frappeur et entre le racheteur du sang,
selon ces jugements.

La communauté sauve le meurtrier 25
de la main du racheteur du sang,
la communauté le renvoie dans la ville de refuge,
où il avait fui.
Il demeure là jusqu'à la mort du grand-prêtre
qui a été messié à l'huile du sanctuaire.
Si le meurtrier sort, s'il sort des frontières, 26
de sa ville de refuge, où il a fui,
et que le racheteur du sang le trouve 27
hors des frontières de sa ville de refuge,
si le racheteur du sang tue le meurtrier
il n'a pas de sang pour lui.
Car le meurtrier demeure dans sa ville de refuge, 28
jusqu'à la mort du grand-prêtre.

Après la mort du grand-prêtre
il revient vers la terre de sa propriété.

29 Ce seront pour vous règles de jugements,
pour vos âges, dans toutes vos demeures.
30 Tout frappeur d'être
à dires de témoins, le meurtrier sera tué.
Un témoin unique ne condamne pas à mort un être.
31 Ne prenez pas de rançon pour la vie du meurtrier
qui a perverti à mort:
il sera mis à mort, à mort.

32 Ne prenez pas de rançon
de qui doit fuir vers sa ville de refuge,
pour qu'il revienne demeurer sur la terre,
avant que ne meure le prêtre.

33 N'avilissez pas la terre où vous êtes.
C'est le sang lui-même qui souille la terre.
Pour la terre le sang que l'on y verse
ne s'absout pas autrement
que par le sang de celui qui l'a versé.
34 Ne rendez pas impure la terre
où vous habitez
au sein de laquelle je demeure:
oui, moi-même YHWH, je demeure parmi
les Benei Ysraël. »

36

Les têtes des pères, du clan des Benei Guil'ad ben Makhir 1
ben Menashé, des clans des Benei Yosseph, se présentent.
Ils parlent en face de Moshé et en face des souverains,
têtes des pères des Benei Ysraël.
Il disent : 2
« YHWH a prescrit à mon maître
de donner la terre en possession
aux Benei Ysraël par le sort.
Et mon maître a reçu l'ordre de YHWH
de donner la possession
de notre frère Tselophḥad à ses filles.
Elles seront pour femmes à l'un des fils 3
des autres rameaux d'Ysraël.
Leur possession sera retranchée
de la possession de nos pères
et ajoutée à la possession de la branche
à laquelle elles appartiendront.
Elle sera retranchée du sort de notre possession.
Au Jubilé des Benei Ysraël 4
leur possession sera ajoutée à la possession de la branche
à laquelle elles appartiendront,
et leur possession sera retranchée
de la possession de la branche de nos pères. »

Moshé prescrit aux Benei Ysraël, de par la bouche de YHWH 5
Il dit :
« La branche des Benei Yosseph parle bien.
Voici la parole que YHWH prescrit pour les filles 6
de Tselophḥad. Il dit :
'Qu'elles soient les femmes de qui bon leur semble,
mais qu'elles soient pour femmes seulement
dans le clan de la branche de leur père.
Ainsi la possession des Benei Ysraël ne circulera pas 7
de branche en branche.
Les Benei Ysraël colleront chacun
à la possession de la branche de ses pères.

8 Toute fille qui hérite de la possession
dans les branches des Benei Ysraël
est pour femme à un homme du clan
de la branche de son père,
afin que les Benei Ysraël héritent
chacun de la possession de ses pères.
9 Ainsi la possession ne circulera pas
d'une branche à une autre.
Chaque homme des branches des Benei Ysraël
collera à sa possession. »

10 Les filles de Tselophḥad
11 Maḥlah, Tirtsah, Ḥoglah, Milkah et Noaḥ
font comme YHWH l'a prescrit à Moshé.
Les filles de Tselophḥad deviennent les femmes
des fils de leurs oncles.
12 Elles sont pour femmes dans les clans
des Benei Menashé ben Yosseph.
Leur possession est revenue
à la branche du clan de leur père.

13 Voilà les ordres et les jugements
que YHWH a prescrit aux Benei Ysraël
par la main de Moshé
dans les steppes de Moav,
près du Yardène de Yerèḥo.

ANNEXES

DÉCOMPTE DES MASSORÈTES

Les Massorètes ont assuré la garde et la transmission fidèle du texte original de la Bible grâce notamment à la comptabilisation de ses versets.
Ils disent: AU DÉSERT comprend:

Nombre total de versets: *1288.*
Le milieu du texte se trouve au verset:
«L'homme que je choisirai, sa branche fleurira...» *17* 20 p. 88.
Ses sections sont au nombre de: 10.
Ses divisions sont au nombre de: 32.
Ses chapitres sont au nombre de: 36.

Nombre d'alinéas: 92
Nombre d'espacements: 66
Au total: 158 alinéas et espacements.

SECTIONS HEBDOMADAIRES

Dans la tradition d'Israël «AU DÉSERT» se lit chaque année le Shabbat en dix sections hebdomadaires qui sont:

SECTIONS HEBDOMADAIRES

Chacune des sections se lit respectivement avec le texte prophétique *(haphtarah)* suivant :

HOCHE'A	2 *1* – 2 *22*
JUGES	13 *2* – 13 *24*
ZEKHARYAH	2 *14* – 4 *7*
YEHOSHOU'A	2 *1* – 2 *24*
I SHEMOUEL	11 *14* – 12 *22*
JUGES	11 *1* – 11 *33*
MIKHAH	5 *6* – 6 *8*
I ROIS	18 *46* – 19 *21*
YRMIYAH	1 *1* – 2 *3*
YRMIYAH	2 *4* – 4 *2*

TABLE DES MATIÈRES

ÉTUDES JURIDIQUES

La création de l'État d'Israël, thèse de doctorat en droit (Paris 1948).

La condition juridique de l'Israélite Marocain, préface de René Cassin. Ouvrage couronné par l'Académie des sciences morales et politiques. Prix Audiffret (Paris 1950).